HISTOIRE

DE

SAINTE BERTILLE

ET

DE L'ABBAYE DE MAROEUIL,

PAR M. L'ABBÉ PARENTY,

Chanoine d'Arras,

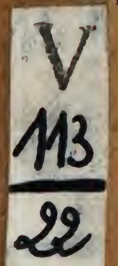
Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Arras,

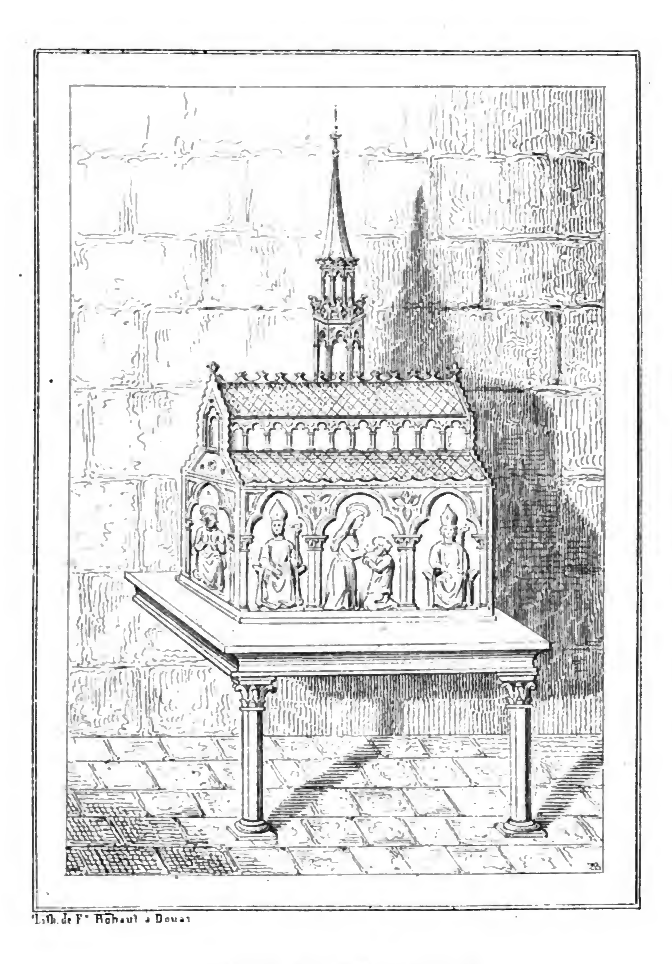
BRISSY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE SON ÉMINENCE.

—

1847.







Lith. de Fr Robaut à Douai

CHÂSSE DE STE BERTILLE.

HISTOIRE

de

SAINTE BERTILLE

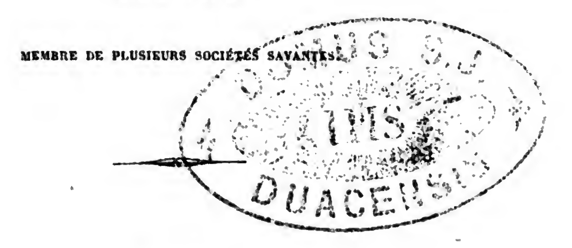
et

DE L'ABBAYE DE MAROEUIL,

PAR M. L'ABBÉ PARENTY,

Chanoine d'Arras,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.



Arras,

BRISSY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE SON ÉMINENCE.

1847.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

VIE DE Mme MAES, fondatrice de la réforme des religieuses de la Pénitence. Lille. L. Lefort, 1841, un vol. in-18, fig. Prix : 30 c.

HISTOIRE DE SAINTE ANGÈLE, fondatrice de l'ordre de sainte Ursule, suivie de notices historiques et biographiques sur les communautés d'Ursulines du nord de la France et de la Belgique. Arras, Brissy, 1842, in-12 de 440 pages, édition demi-compacte, 2 f. 25, fig.

LA MÈRE DES PAUVRES OU VIE DE LA SŒUR BERNARDINE ROUSSEAU, supérieure des filles de l'ordre de saint Augustin, chargée de la direction de l'hôpital de Boulogne-sur-Mer. Lille, L. Lefort, 1841, un vol. in-18, fig. 30 c.

HISTOIRE DE FLORENCE DE WERQUIGNŒUL, première abbesse de la Paix-Notre-Dame à Douai et institutrice de la réforme de l'ordre de saint Benoit, dans le nord de la France et en Belgique. Lille, L. Lefort, 1846, in-12 de 294 pages, renfermant la matière d'un volume ordinaire in-8°.

HISTOIRE DE SAINTE BERTHE ET DE L'ABBAYE DE BLANGY, Arras, Brissy, 1846, fig. 60 c.

AVANT-PROPOS.

—

La légende de sainte Bertille que nous publions d'après celle qui est éditée dans Bollandus au trois janvier et dans Ghesquière, tome cinquième, page 232, fut composée par un écrivain anonyme, après la translation des reliques de la sainte en 1228. Existait-il alors des mémoires dans lesquels l'auteur aurait puisé les faits peu nombreux qu'il raconte; ou n'eut-il, pour se guider dans son œuvre que la tradition? Nous penchons vers cette dernière hypothèse. S'il eût, en effet, existé des documents écrits sur la fondatrice de l'abbaye de Marœuil, il est hors de doute que Baldéric, qui écrivait à la fin du onzième siècle, en eût pris connaissance, et ne se fût pas borné à dire; *que le corps de sainte Bertille repose dans l'abbaye de Marœuil, et qu'elle a donné ce*

village à l'église de sainte Marie (1), c'est-à-dire, à la cathédrale d'Arras. Son intéressante chronique, concise, il est vrai, s'étend d'ordinaire davantage sur les saints du double diocèse dont il fait l'histoire.

Ghesquière prouve que la généalogie de notre sainte tracée par Malbrancq (2) ne mérite aucune créance. L'historien des Morins la met en rapport avec St.-Valeri : or cela ne peut guère se supposer puisqu'il est notoire que St.-Valeri mourut en 620 et que sainte Bertille ne sortit de ce monde qu'après 684.

Les désastres causés par les Normands au neuvième siècle ont amené avec la ruine complète de l'abbaye de Marœuil celle des monuments historiques destinés à perpétuer le souvenir de sa fondation. Aussi n'avons nous rien découvert de certain sur ce mo-

(1) Chronique d'Arras et de Cambrai, chap. XIV, liv. II, page 220, édition de M. le Docteur Leglay.
(2) Lib. 2 et 3 de Morinis.

nastère jusqu'en 935 où il fut restauré par Fulbert évêque de Cambrai et d'Arras.

La réforme introduite en 1132 par l'évêque Alvise devient, pour ainsi dire, le point de départ de l'histoire de l'abbaye. Le cartulaire qui se trouve aux archives du Pas-de-Calais nous a été d'un grand secours pour rappeler les diverses donations qui eurent lieu depuis Beauduin de Bailleul, le premier abbé, jusqu'au quinzième siècle. Cette période paraîtra peut-être sèche à quelques lecteurs. Rappelons-leur donc avec le savant Hurter, qu'au moyen âge,
« Les abbés qui parurent les plus dignes de recon-
» naissance furent ceux qui rétablirent les propriétés
» délabrées de leur couvent, qui rachetèrent celles
» qui avaient été aliénées, qui agrandirent leur
» maison et obtinrent par leur considération person-
» nelle de nouvelles donations. Nous ne devons point
» reprocher aux auteurs d'avoir soigneusement en-
» registré tous ces faits. La pauvreté ou l'aisance,

» la décadence temporelle, ou l'agrandissement de » ces maisons forment une partie essentielle des vicis- » situdes de leur histoire. Si le chef d'une famille » éprouve de la joie en voyant le bien-être des siens » assuré pour long-temps, pourquoi refuserait-on » à un religieux le droit de se réjouir de la certitude » que ses vœux seront exaucés par la durée de sa » communauté. (1) »

Ces considérations furent pour nous un encouragement dans les recherches arides que nous avons faites dans le cartulaire de Marœuil.

A partir du quinzième siècle jusqu'à la fin du dix-septième, l'histoire de l'abbaye est presque stérile par suite de la perte qu'elle fit de ses archives. Il

---

(1) Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen-âge, particulièrement au XIII[e] siècle, sous le règne du pape Innocent III, par Frédéric Hurter, traduit de l'allemand, par J. Cohem, tome II, page 253.

nous a fallu combler ce vide par le récit de quelques faits qui intéressent la ville d'Arras et les cantons qui l'avoisinent. Nous avons puisé aussi dans l'histoire de Dom Gosse diverses particularités qui intéressent l'institut d'Arrouaise auquel était affiliée la maison de Marœuil. On verra cette congrégation prendre, au douzième siècle, de rapides accroissements, puis s'éteindre au seizième par suite des malheurs multipliés qui pesèrent sur la contrée. Et, chaque monastère, reprendre ensuite une vie nouvelle, à l'aide de la paix, sous la juridiction immédiate des évêques.

LÉGENDE

DE SAINTE BERTILLE.

CHAPITRE Ier.

Son origine; sainteté de sa jeunesse.

Les auteurs qui ont traité de la vie de sainte Bertille s'accordent à lui donner pour aïeux les princes francs alliés aux rois mérovingiens qui possédèrent l'Artois et la Flandre française après la conquête du royaume par Clovis. (1) Elle naquit au

---

(1) Les Francs conduits par Pharamond et Clodion s'emparèrent de Tournai et de tout le territoire entre la Lys et l'Escaut. Tel fut le berceau de la monarchie française vers 420. Leurs descendants se partagèrent ce riche pays où ils maintinrent l'idolâtrie

commencement du VII[e] siècle et eut pour père Ricomer, seigneur des Atrebates, et pour mère sainte Gertrude, fille de Théodebalde ou Théobald, chef des mêmes peuples et duc de Douai. Gertrude fondatrice de l'abbaye d'Hamage, vers 595, fut la tige de toute une famille de saints : car, outre sainte Bertille, l'Eglise honore saint Adalbalde, son petit fils, uni à sainte Rictrude et leurs enfants au nombre de quatre; savoir, saint Morand, sainte Clotsende, sainte Eusébie et sainte Adalsende, si connus dans l'histoire de l'abbaye de Marchiennes.

---

jusqu'au règne de Clovis. La conversion de ce prince entraîna celle de sa famille dont plusieurs membres s'étaient établis en Artois et notamment à Douai. Saint Vaast qui avait instruit le chef de la monarchie française, étant devenu évêque d'Arras, prodigua ses soins à la famille de Clovis établie dans son diocèse. Il en fut de même de ses successeurs; nous voyons, en effet, que saint Géry dirigeait la conscience de sainte Gertrude avant l'apostolat de saint Amand. Ce fut alors, disent nos légendes, que la religion qui avait gémi tant de siècles sous le poids des persécutions, quitta ses vêtements de deuil. En même temps, les églises bâties par les premiers apôtres de nos contrées, sortirent de leurs ruines, et le ciel fut apaisé par la conversion des princes de la terre.

Cette illustre famille fut, après Dieu, redevable de sa haute piété aux soins que prit d'elle saint Amand qui vint prêcher en Flandre vers 608 et y mourut en 675. Sainte Bertille eut part, comme sa pieuse mère Gertrude et les autres membres de sa famille, aux prières, aux prédications et à la direction particulière de ce saint apôtre, qui contribua puissamment à détruire en Flandre les restes de l'idolâtrie. Il est vrai, que dès sa première jeunesse, cette enfant bénie de Dieu, s'appliqua à enchérir sur les vertus que pratiquaient les auteurs de ses jours. On la voyait lever vers le ciel ses mains innocentes, embraser son cœur des douces flammes de l'amour divin et soupirer de tous ses efforts vers la céleste patrie. Tout ce qu'elle pouvait apprendre de J.-C., par suite des saintes communications de la grace divine, elle le goûtait à chaque instant du jour avec un plaisir toujours nouveau. La charité envers Dieu et le prochain remplissait tellement son ame, qu'à peine pouvait-elle passer une heure sans s'occuper ou d'oraison mentale, ou du soin des pauvres. Jamais, non plus, elle ne manquait de se rendre à l'église toutes les fois qu'il s'agissait d'y entendre la parole de Dieu pour laquelle elle éprouvait un attrait par-

ticulier. Et elle avait soin de garder dans son cœur les instructions qu'elle avait entendues. Car, quoiqu'elle fût jeune encore, elle était mûre pour l'intelligence, tant sa vie sainte et ses vertus précoces l'avaient mise au-dessus des faiblesses du premier âge.

Si déjà nous voyons sainte Bertille tendre dès son enfance à une aussi haute perfection et avancer si rapidement dans la vertu, que sera-ce donc dans un âge plus avancé. Peut-on douter que plus ses années s'accrurent, plus aussi sa sainteté fit de progrès? Contrairement à ce qui se remarque dans les personnes de son âge, celles surtout qui sont nées pour tenir un rang élevé dans la société, et destinées à jouir d'une grande fortune, elle refusa constamment de consacrer à son usage tout ce qui sentait le luxe ou la superfluité. Jamais on ne vit briller sur son front virginal ni l'or, ni les pierres précieuses. Elle aima mieux orner son cœur de toutes les vertus qu'inspire la piété chrétienne et fuir tout ce qui lui parut de nature à porter la plus légère atteinte à son innocence. Elle avait médité de bonne heure ces paroles de saint Paul. « Que les femmes » aussi prient étant vêtues comme l'honnêteté le

» demande ; qu'elles se parent de modestie et de
» chasteté et non avec des cheveux frisés, ni des
» ornements d'or, ni des perles, ni des habits
» somptueux ; mais avec de bonnes œuvres comme
» doivent le faire des femmes qui font profession de
» piété. (1) »

---

(1) 1re ép. à Timothée, chap. II, v. 9 et 10.

CHAPITRE II.

—

Elle épouse Guthland seigneur d'Auvergne.

La principale occupation de notre sainte, à mesure qu'elle avançait en âge, était donc de fréquenter les églises et autres lieux de piété ; d'entendre la parole de Dieu, de procurer des asiles aux pèlerins et à tous les étrangers, de consoler les malades et de compatir à toutes les afflictions. Elle s'appliquait en outre, avec le plus grand soin, à fuir les plaisirs sensuels, à écarter tous les dangers et à prévoir même jusqu'aux moindres occasions où sa vertu eût pu donner contre quelqu'écueil, et l'exposer à un triste naufrage. Ces éminentes qualités, cependant, loin de la soustraire à la connaissance des hommes, ne faisaient qu'ajouter à l'éclat de sa renommée. La nature l'avait douée d'une beauté remarquable, à laquelle elle unissait l'appas d'un grand nom et d'une immense fortune, ensorte qu'aucune femme de son âge ne pouvait lui être comparée. Sa réputation

s'était répandue jusque dans le midi de la France ; un jeune seigneur plein de vertus, nommé Guthland, né en Auvergne, plus distingué encore par sa naissance que par ses richesses, conçut de l'inclination pour elle et demanda sa main. « Il était sans doute » ajoute ici l'historien Malbrancq (1) de l'ancienne » maison d'Auvergne dont il faut reconnaître la tige » dans le fils de Léger ou de Léodgar, comte de » Boulogne. » Guthland supplia donc le prince Ricomer de lui accorder sa fille. Pour l'obtenir, il offrit des habits précieux brochés d'or et enrichis de pierreries, et en outre, des biens considérables. Ses poursuites furent tellement opiniâtres, et il agit avec tant d'efficacité auprès des princes et des seigneurs de la contrée, que les pieux parents de la sainte se virent en quelque sorte contraints de lui promettre leur fille.

L'illustre vierge, cependant, luttait avec toute la fermeté dont elle était capable contre l'épreuve à laquelle on la soumettait. Depuis long-temps déjà elle avait pris la résolution de garder une chasteté par-

(1) T. I, livre III, chap. X de Morinis.

faite, et elle y attachait tant de prix qu'elle méprisait souverainement les avantages temporels; n'ambitionnant d'autres trésors ici bas que ceux de la grâce divine auxquels elle puisait chaque jour dans la prière et l'exercice des œuvres de la charité. Aucune considération humaine ne paraissait donc de nature à la faire changer de résolution. Elle s'était créé, jeune encore, une solitude qu'elle préférait aux pompes et aux vanités du siècle. Il fallut que son père usât de tout l'ascendant qu'il pouvait exercer sur elle, qu'il mît en œuvre tout ce que la tendresse unie à l'autorité paternelle peut inspirer, pour déterminer enfin Bertille à donner son consentement. Ce terrible assaut lui causa tant de peine, que dépourvue de tout autre appui que de celui du ciel, elle s'adressa à son divin époux. Ce fut dans la ferveur de la prière qu'elle se sentit inspirée de consentir enfin à cette union. Car, Dieu qui protège les ames chastes et les cœurs vraiment purs lui donna de la confiance et du courage. Elle espéra donc, qu'avec le secours de la grâce, elle rencontrerait dans son noble époux un frère et un gardien de sa virginité comme la très-sainte Vierge le trouva en saint Joseph.

CHAPITRE III.

Sainte Bertille garde la chasteté dans l'état du mariage.

Les noces furent célébrées avec toute la pompe et l'appareil qui convenaient à une alliance aussi distinguée. Mais avant même qu'elle eût reçu la bénédiction nuptiale, Bertille avait trouvé dans son futur époux, un prince éminemment vertueux qu'elle espérait faire entrer dans les voies de perfection qu'elle-même avait embrassées depuis sa tendre jeunesse. Dieu, en effet, donna tant de poids à ses paroles que le bienheureux Guthland partagea aussitôt son goût pour la chasteté. Les sublimes vertus de sa sainte épouse touchèrent singulièrement son cœur, et il fit de tels progrès dans la vertu qu'en peu de temps il se sentit animé du même zèle pour les œuvres de piété. Tous deux parurent être plutôt des anges que des hommes sur la terre, et il semblait qu'ils eussent fait entre eux un saint défi à qui avancerait plus promptement dans le chemin du ciel. Toute la province d'Auvergne en fut

édifiée. « Qu'il suffise de raconter, dit l'auteur de la
» vie de sainte Bertille, quelle fut leur piété, com-
» bien elle fut féconde en bonnes œuvres. L'amour
» de Dieu et la vénération pour ses saints faisaient
» taire en eux tous les sentiments terrestres, ce qui
» les portait vers l'exercice continuel des œuvres de
» charité, et à devenir pour les pauvres une provi-
» dence visible. On les voyait constamment occupés
» du soin de nourrir les malheureux, de visiter les
» malades, de réconcilier les ennemis, de consoler
» les affligés. Leurs biens ne furent plus à eux, car
» ils les employèrent en très-grande partie à fonder
» des hôpitaux et des monastères. Si bien qu'on
» pouvait dire d'eux ce que le saint roi David chan-
» tait sur ses instruments prophétiques. *Ils ont lar-*
» *gement dispersé et répandu leurs biens dans la*
» *main des pauvres, et leur justice demeure au siècle*
» *des siècles.* » (1)

Dieu appela à lui le bienheureux Guthland pour le récompenser de tant de vertus sublimes qu'il avait

---

(1) Vie abrégée de sainte Bertille, par un religieux de Marœuil.

acquises en peu d'années. Bertille pleura ce cher époux que le ciel lui avait donné, et après qu'elle lui eut procuré une sépulture convenable au rang qu'il avait tenu dans le monde, elle distribua aux pauvres et aux églises d'Auvergne les vastes domaines qu'il avait mis à sa disposition. Car, elle crut n'avoir rien fait encore pour J.-C., et il lui sembla que les richesses qu'elle tenait de son époux étaient autant d'obstacles à l'union plus intime encore qu'elle désirait avoir avec son bien-aimé.

CHAPITRE IV.

—

Sainteté de sa vie durant sa viduité. Sa mort.

On ignore si, revenant en Artois, après la mort de son époux, Bertille y retrouva ses parents. Sainte Gertrude, sa mère, mourut en 649 d'après Ghesquière. Mais elle y revit saint Amand qui se chargea de sa direction, et elle eut lieu de s'édifier des hautes vertus que pratiquaient alors sainte Rictrude et ses enfants, ainsi que du zèle que déployait saint Vindicien (1) dans l'administration des vastes diocèses de

---

(1) Saint Vindicien, VIIIe évêque de Cambrai et d'Arras depuis St. Vaast, naquit au village de Bullecourt vers 620. Il est le premier de nos prélats qui prit naissance dans le diocèse. Ses parents ne négligèrent rien pour le former à la vertu. A peine adolescent, il se rendait assidument à Arras par une voie qui n'était point alors fréquentée et qu'on nomma depuis *le chemin de St.-Vindicien*. Son but était de s'instruire dans cette ville, d'y entendre la parole de

Cambrai et d'Arras. Elle se confia d'abord à la direction de saint Amand, qui n'eut aucune peine à la détacher entièrement des choses de la terre; car

---

Dieu et de prier dans la Cathédrale. Il aimait tant cette église, à cause des consolations spirituelles qu'il y goûtait, qu'il se créa près d'Arras, au village de St.-Aubin, une cellule et un oratoire pour méditer sur les instructions qu'il entendait et pour s'adonner à l'étude des livres saints et des pères de l'Eglise. En même temps, il se livrait aux exercices de la pénitence et de la charité; de telle sorte qu'en peu d'années il fit de grands progrès dans la perfection. Rien n'était plus édifiant que sa modestie, ses austérités et sa ferveur dans la prière.

St. Eloi, évêque de Noyon avait assemblé, près d'Ecoivres, sur la montagne qui porte aujourd'hui son nom, quelques disciples qui menaient une vie solitaire à l'exemple des anciens anachorètes. Vindicien se mit en relation avec cet illustre pontife qui l'initia à la vie cléricale, prit soin d'entretenir sa vocation et dirigea ses études ecclésiastiques.

Après qu'il eut été formé sous un tel maître, saint Vindicien revint à Arras et entra dans le clergé de cette ville sous les auspices de St. Aubert dont les exemples contribuèrent encore beaucoup à le perfectionner. Ce prélat ayant éprouvé suffisamment son zèle, sa sagesse et sa capacité, le contraignit de prendre part à l'administration du diocèse d'Arras

elle ne tint plus à rien du moment où la Providence l'eut séparée de son époux. Elle s'appliqua donc à conserver une union parfaite avec dieu et à opérer tout

---

en qualité de grand vicaire, tandis qu'il s'occuperait du diocèse de Cambrai. Cette position élevée fit mieux apprécier encore saint Vindicien et le mit en relation avec les hommes les plus remarquables de nos contrées, surtout avec saint Amand dont les œuvres apostoliques avaient alors acquis tant d'éclat dans toute la Flandre. Sainte Rictrude appela notre saint à souscrire comme témoin aux dispositions testamentaires qu'elle fit avant de quitter le monde pour se retirer dans l'abbaye de Marchiennes. A cette époque, saint Aubert et saint Amand travaillaient de concert à procurer à leurs diocèses des monastères de l'un et de l'autre sexe. L'idolâtrie avait presqu'entièrement disparu, grace à leur zèle pour la propagation de la foi. Il fallait consolider la religion en donnant aux fidèles de grands exemples de renoncement aux biens de la terre, par la pratique des conseils évangéliques.

Dès ce moment; saint Aubert préparait les voies pour que saint Vindicien lui succédât sur le double siége de Cambrai et d'Arras. Ils s'occupèrent de la première fondation de l'abbaye de saint Vaast, et l'on croit que saint Vindicien y consacra une grande partie de ses biens. Du moins est-il certain qu'il ne négligea rien pour doter la ville d'Arras de cet éta-

le bien qu'elle avait conçu dès sa première jeunesse. Elle se fixa à Marœuil qui était l'une de ses terres les plus importantes et distribua tous ses biens aux

---

blissement qui, dans la suite, contribua si puissamment à accroître son importance. Le corps de saint Vaast avait été honoré jusqu'à cette époque dans la cathédrale. Saint Vindicien s'entendit avec saint Aubert pour le transférer dans la nouvelle abbaye. (666, d'après Lecointe.) Une solennité remarquable eut lieu, à cette occasion, pendant laquelle saint Omer recouvra la vue.

Appelé peu d'années après par les suffrages du clergé et du peuple à succéder à saint Aubert, il poursuivit avec activité l'œuvre de l'érection du monastère de saint Vaast, et conféra la bénédiction abbatiale à Hatta qui en fut le premier abbé. Pasteur plein de zèle et de vigilance, on le vit parcourir son diocèse et répandre dans les bourgs et les villages, la semence de la parole de Dieu pour soutenir les faibles et consolider la piété de ceux de ses diocésains qui déjà avaient su apprécier la douceur du joug de la religion. On vit, en un mot, briller en lui toutes les qualités que saint Paul exige d'un évêque dans son épitre à Timothée. Il consacra, en 691, l'église abbatiale d'Hasnon, sur la demande des fondateurs de ce monastère, Jean, seigneur du lieu, et Eulalie sa sœur. Il dédia de même celle d'Honnecourt assisté de saint Lambert, évêque de

religieux et aux pauvres. Après la mort de saint Amand, elle confia le soin de son ame à saint Vindicien. Et son amour pour la pauvreté volontaire

---

Tongres. Selon l'usage assez commun dans ces temps reculés, ces abbayes étaient doubles, c'est-à-dire, qu'on y construisait deux églises, dont l'une était destinée à des clercs, l'autre à des religieuses.

Saint Vindicien confirma les donations faites jusqu'à lui au monastère de Maroilles, dont la fondation remonte à 625, d'après Longueval.

Le bien s'opérait sur tous les points des deux diocèses confiés à la vigilance de ce saint prélat. Quoiqu'il en soit, la barbarie se faisait encore sentir comme on le remarque par les traits suivants rapportés par Baldéric. Un seigneur nommé Harduin avait demandé en mariage une jeune vierge nommée Maxellende qu'il aimait passionnément. Mais elle rejeta avec fermeté ses propositions, à cause d'un vœu de chasteté qu'elle avait fait. Harduin se rendit chez elle avec une escorte de gens armés : elle résista avec tant de courage que l'amour du poursuivant se changeant en fureur, il la perça d'un coup d'épée. La légende assure que dès qu'il vit couler son sang, il perdit la vue en punition de son crime. On inhuma d'abord Maxellende à Pommereul, aujourd'hui St.-Souplet, près du Câteau-Cambrésis; mais trois ans après, saint Vindicien transféra son corps à Caudry où elle avait été martyrisée. Harduin assista à cette

allant toujours croissant, elle abandonna aux clercs et à l'église de Notre-Dame d'Arras, sa seigneurie de Marœuil, à l'exception d'un seul fonds d'héritage

---

translation avec de profonds sentiments de repentir et mérita de recouvrer la vue. Le père de la sainte qui vivait encore, fit bâtir une église sur le lieu où elle avait été martyrisée.

Sainte Saturnine obtint pour la même cause une semblable couronne à Sains-les-Marquion, mais on ne trouve rien de précis sur l'époque où elle a vécu.

Enfin le meurtre de saint Léger eut lieu, le 2 octobre 678, sur les confins du diocèse d'Arras, entre Lucheux et le village de Sus-St.-Leger. L'affaiblissement de l'autorité royale sous Thierry III, pouvait donner lieu à ces barbares excès. « Les lois sont bien faibles, dit à cette occasion le P. Longueval, pour réprimer les vices, quand on se flatte de l'impunité. »

Toutefois saint Vindicien se rendit à la cour pour reprocher au roi d'avoir laissé commettre ce crime envers le saint évêque d'Autun, son ancien ministre, et l'engagea à faire de dignes fruits de pénitence. Il lui prescrivit, entre autres œuvres expiatoires, de fonder l'abbaye de St.-Jean-au-Mont-les-Térouanne et de doter celle de St.-Vaast d'Arras. Le roi s'y soumit et ajouta aux donations qu'il fit à cette occasion, l'exemption, pour le monastère de St.-Vaast, de toute juridiction séculière. Le saint évêque ajouta a

dont elle se réserva l'usufruit. Elle y construisit à ses frais une église où elle érigea un autel en l'honneur de saint Amand. Et afin qu'elle pût, avec plus de

---

ce privilège celui d'exempter à son tour, la même abbaye, de la juridiction épiscopale, afin qu'à l'avenir, elle ne relevât plus que du saint siège. (680)

Peu après, il consacra l'église d'Hamage et procéda à la levée des corps ou canonisation de sainte Gertrude, mère de sainte Bertille, et de sainte Eusébie qui avaient été inhumées dans ce monastère. (686)

Plus il avançait dans la carrière de la vie, plus aussi il acquérait d'expérience dans la conduite des âmes et l'administration du diocèse. Il n'avait rien tant à cœur que d'attirer sur lui les bénédictions du ciel par l'exercice continuel des bonnes œuvres. Il s'appliqua à consolider les monastères dont il avait procuré la fondation en y entretenant une piété solide et en leur procurant des revenus suffisants pour les mettre à l'abri des nécessités temporelles. Il fit, en particulier, de grandes donations à la Cathédrale d'Arras. Désireux de se créer un trésor qui, selon l'expression de l'Evangile ne saurait dépérir par la rouille, il abandonna aux pauvres durant les dernières années de sa vie, tout ce qu'il possédait. Voulant enfin se détacher entièrement des choses de la terre, il se retira dans son ancienne solitude d'Ecoivres pour se mieux préparer à la mort par la prière et la méditation des vérités éternelles. Il y

liberté et une plus grande consolation spirituelle s'adonner aux exercices de la vie contemplative, elle fit construire une cellule qui tenait à l'un des murs

---

vécut au milieu des ermites qu'il avait fréquentés avec saint Eloi, avant son avènement à l'épiscopat. C'était là qu'il fortifiait son ame par la contemplation qui, d'avance, semblait lui faire goûter les douceurs de la véritable vie qui est celle du ciel.

Sa retraite, néanmoins, ne diminuait en rien sa sollicitude pastorale ; et quoiqu'il fût très-affaibli par l'âge, il ne laissa pas de se faire transporter en un lieu de son diocèse nommé Broselles, dans l'évêché de Cambrai. Ce fut là qu'atteint d'une fièvre lente, il comprit que sa fin approchait. Il appela près de lui les membres de son clergé qui l'avaient aidé dans l'administration de son diocèse et les gens de sa maison, leur parla de Dieu avec une grande effusion de cœur, les consola, les bénit et ordonna que son corps fût transporté au Mont St.-Eloi en mémoire du séjour qu'il y avait fait et de la solitude que s'y était formée le saint évêque de Noyon.

Saint Vindicien mourut l'an 705, le 11 mars. Son corps fut déposé, selon le vœu qu'il avait exprimé, sur la colline de St.-Eloi, dans un tombeau que les ermites de ce lieu lui avaient préparé. Plusieurs évêques, des abbés, un clergé nombreux et un grand concours de peuple assistèrent à ses funérailles. La vie de saint Vindicien fut d'abord écrite par Baldéric

latéraux de l'église. C'était là que, seule avec Dieu, et dans une paix profonde, elle priait sans cesse et méditait sur les vérités du salut.

Elle vécut encore plusieurs années dans cette solitude où son cœur ressentait de nouvelles ardeurs pour son divin époux. Car qui pourrait raconter avec quel soin elle mit à profit, pour se sanctifier de plus en plus, les heures du jour et celles de la nuit. Souvent, elle répétait avec saint Paul. « Quand donc » serai-je délivrée de ce corps mortel pour m'unir » indissolublement à Jésus-Christ. Quand sera-ce » que dégagée de mes sens, je jouirai des biens » éternels qui seuls peuvent me rendre parfaitement

---

dans sa chronique de Cambrai et d'Arras et par Gauthier abbé du St.-Sépulcre à Cambrai. Ces deux auteurs vivaient au onzième siècle. François Doresmieux, XXXVe abbé du Mont-St.-Eloi (1625-1639) s'est servi des deux précédentes et s'est livré à de grandes recherches pour en composer une plus complète que les Bollandistes ont éditée. T. II, Martii, fo 76. La Cathédrale d'Arras possède une partie notable des ossements de ce saint évêque. On les déposa le 12 février 1809, dans une nouvelle chasse pour être exposés à la vénération publique.

» heureuse. J'ai tout quitté pour vous, ô mon Dieu !
» pour que vous fussiez mon unique trésor. Brisez
» donc ma frêle existence pour me mettre en pos-
» session des joies pures qu'on goûte au ciel. »
Dieu exauça cette fervente prière. Une nuit survint durant laquelle, excédée de fatigue, elle s'abandonna au sommeil ; mais tout-à-coup elle fut frappée d'un malaise qui la priva de son énergie habituelle. Il en résulta une langueur qui mina en peu de temps sa santé. Cependant, plus ses douleurs devenaient aigües, plus elle implorait avec ardeur la divine miséricorde : suppliant le Seigneur d'éloigner d'elle les embûches de l'ennemi du salut, et de permettre qu'elle se tînt ferme contre les séductions dans ce moment suprême. Pour se fortifier dans cette lutte, elle reçut avec une indicible ferveur les derniers sacrements. Quoique ses forces physiques fussent très-épuisées par la maladie, elle conserva jusqu'à sa dernière heure toute sa présence d'esprit. Au moment où elle comprit qu'elle allait mourir, elle implora la protection divine. Ce fut ainsi que son ame débarrassée des liens de la chair et dégagée des biens périssables de cette vie, entra en posses-

sion du bonheur du ciel. Ghesquière place cette mort vers la fin du VIIe siècle, après 684.

Son corps vénérable reçut la sépulture dans l'église de Marœuil où il devint l'objet de la vénération publique, à cause des miracles multipliés qui s'opérèrent au tombeau qui le renfermait.

CHAPITRE V.

Origine de l'abbaye de Marœuil.

Plusieurs auteurs ont cru que sainte Bertille a fondé l'abbaye de Marœuil, lorsque, devenue veuve, elle revint d'Auvergne édifier l'Artois par ses bienfaits multipliés et par ses vertus. Elle aurait imité dans cette fondation sa mère sainte Gertrude et sa parente sainte Rictrude qui établirent les maisons d'Hamage et de Marchiennes. Ce serait donc vers 660 qu'elle aurait appelé dans sa terre de Marœuil des religieux bénédictins, peut-être même aussi des religieuses, selon l'usage assez commun dans ce siècle de créer des monastères doubles. Nous n'avons, du reste, aucun document authentique sur cette première fondation. Mais il paraît certain que ce lieu était habité par des religieux avant les invasions normandes au neuvième siècle. Après les désastres causés par ces barbares, Fulbert (1) évêque

(1) Fulbert, né à Wileve ou Vilvorde, en Bra-

de Cambrai et d'Arras y mit en 935 des clercs qui menaient une vie commune sans faire de vœux, et leur assura la possession d'une maison à laquelle Bérenger, son successeur, ajouta la donation d'une ferme. Engelrame qui occupa les mêmes siéges de 958 à 961 ajouta encore à ces libéralités. On voit que les évêques de Cambrai et d'Arras étaient seigneurs temporels de Marœuil depuis la donation que sainte Bertille avait faite de ce domaine à saint Vindicien.

Après la mort d'Arnoul-le-Vieux, comte de Flandre, (965) le roi de France, Lothaire, prit occasion de la minorité d'Arnoul-le-Jeune pour s'emparer d'Arras et de quelques autres villes. La reine Emma vint

---

bant, administra avec sagesse les diocèses de Cambrai et d'Arras de 934 à 956. Ce fut lui qui leva de terre le corps de saint Vindicien. De concert avec Vicfride, évêque de Thérouanne, il introduisit Adèle comtesse de Flandre, dans l'église de St.-Bertin, où aucune femme jusqu'alors, n'avait pénétré. Elle y pria devant l'autel où reposait le corps du saint abbé de Sithieu, s'y trouva guérie des maux dont elle souffrait depuis long-temps et fit, par reconnaissance de grandes libéralités au monastère. Malbrancq raconte au long ce fait, tome II, p. 501.

visiter ce monastère pendant le séjour qu'elle fit en Artois, et le recommanda au roi son époux. Voici le privilège qui fut accordé à cette occasion.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité,
» Lothaire, roi de France, la grâce divine l'ayant ainsi
» réglé. Si dans les choses qui concernent le culte
» divin, nous nous efforçons de maintenir l'Eglise dans
» toute la splendeur qui lui convient. Nous sommes
» persuadé que l'auteur de tout bien nous récom-
» pensera. Nous voulons donc qu'il soit notoire à
» tous les fidèles de la sainte Eglise de Dieu, présents
» et à venir, que notre chère épouse Emma, s'étant
» présentée à notre dignité, nous a raconté en gé-
» missant, qu'un monastère situé dans un village
» qu'on nomme Marœuil, fondé noblement sur la
» rivière de Scarpe, près d'Arras, par le vénérable
» prélat Fulbert, pour des chanoines réguliers, est
» actuellement dans un état complet de ruine par l'ef-
» fet de la violence des séculiers, et de la trop grande
» cupidité de l'évêque Tetdon. (1) Car, ils ont sous-

(1) Ce prélat que Baldéric qualifie d'homme pieux et instruit avait de son côté des torts bien graves à reprocher au roi Lothaire qui s'empara de son do-

» trait ce que ledit Fulbert et ses successeurs avaient » donné à ce monastère de saint Amand et de sainte » Bertille, pour l'entretien et les besoins des frères » qui y demeuraient, donations qu'ils avaient faites » pour le salut de leurs ames et de celles de leurs » prédécesseurs. C'est pourquoi notre chère épouse » a réclamé de nous avec respect un acte de notre » munificence, pour que nous voulussions bien con- » firmer par un ordre exprès émané de nous les pos- » sessions acquises au susdit monastère. Nous donc, » sur la recommandation d'Emma, notre chère épou- » se, et celle du fidèle Dudon, avons consenti à leur

---

maine particulier, des abbayes de St.-Vaast et de St.-Amand et d'autres biens ecclésiastiques situés vers Douai et le long de la Lys, et il craignait sans cesse que le roi de France n'entrât à main armée dans Cambrai. « Pourquoi donc, se disait-il, malheureux » Teldon, as-tu quitté ta patrie pour vivre au milieu » des barbares. » Il était issu d'une noble famille de Saxe et avait été prévôt de St.-Séverin à Cologne. Il résista long-temps avant d'accepter l'évêché de Cambrai, se retira à Cologne après peu d'années de résidence dans son diocèse et mourut dans cette ville en 976. (Chronique de Baldéric. Edit. de M. Le Glay, pages 144 et 157.)

» demande, espérant que Dieu nous récompensera » et maintiendra notre royaume dans son intégrité. » Ordonnons en conséquence que les chanoines de » ce monastère rentrent dans leurs biens. Savoir » une maison exempte de toute servitude que l'évêque » Fulbert leur a donnée dans le village même de Ma- » rœuil, dont le manoir s'étendait jusqu'à la Scarpe » et dans le même lieu un moulin avec une aire, *ou* » *grange*, donné par l'évêque Bérenger. (1) Un ma- » noir situé devant celui du clergé (2) et la dîme sur » quatre moulins que leur abandonna l'évêque En- » guerran. (3) Deux autres manoirs dans le même

(1) Bérengaire ou Bérenger issu d'une très-noble famille d'Allemagne, et parent de l'empereur Othon, déshonora sa dignité par plusieurs différends qu'il eut avec son peuple de Cambrai. Cet évêque plus guerrier qu'ecclésiastique pénétra à main armée dans l'église de St.-Géry et des massacres y furent commis. Il mourut en 958 à Cologne où il s'était retiré.

(2) Les clercs ou plutôt le chapitre de la cathédrale d'Arras.

(3) Enguerran ou Engelrame, religieux bénédictin de Corbie et procureur de cette abbaye pour les biens qu'elle avait en Allemagne, fut élu sous la protection de l'empereur Othon et remplaça Bérenger en

» lieu avec deux fermes et leurs terres labourables
» plus vingt-quatre bonniers destinés à la culture
» des frères : la moitié d'une brasserie donnée par le
» prévôt Adremare. Afin qu'ils les possèdent en
» sureté et à perpétuité, sans être troublés par qui
» que ce soit. A la charge seulement de prier chaque
» jour pour nous et pour la prospérité de notre
» royaume. Et afin que cette concession soit établie
» sur une forte et pleine stabilité, nous l'avons signée
» de notre propre main et nous y avons fait imprimer
» notre anneau et cachet. Donné à Laon l'an de
» l'incarnation du Seigneur 977.

L'abbaye de Marœuil était alors possédée par des chanoines, qui vivaient dans une certaine régularité,

---

958. Les habitants de Cambrai le reçurent avec enthousiasme. Il leur fit, en effet, oublier les scandales de son prédécesseur et les maux qu'ils avaient soufferts. Ce prélat se rendit remarquable par une administration toute de zèle et de charité. Il transféra à Arras, le corps de saint Hadulphe dans l'église collégiale de St.-Pierre unie à l'abbaye de St.-Vaast : recouvra les biens enlevés à son église cathédrale dont il commença la reconstruction. Il y fut inhumé en 961 par Radulphe évêque de Noyon et de Tournai.

quoiqu'ils ne fussent liés par aucun vœu de religion. Ils habitaient le monastère lorsqu'on fit la levée du corps de sainte Bertille, en 1081. Depuis quatre cents ans déjà il reposait dans son premier tombeau ; plusieurs miracles s'y étaient opérés. Les Atrébates et les populations voisines demandèrent avec instances, que les reliques de la sainte fussent placées dans une châsse, afin qu'on pût lui décerner un culte solennel et public. (1) Gérard, deuxième du nom, occupait alors les siéges de Cambrai et d'Arras. (2) Nous traduisons l'acte rédigé par ce prélat au sujet de cette élévation.

« Gérard, deuxième du nom, par la grâce de
» Dieu, évêque de Cambrai. Joie éternelle à nos suc-
» cesseurs et aux fidèles à venir. Qu'il soit notoire à

---

(1) Voyez Molan, 3 janvier.

(2) Ce prélat, né à Alost, avait été prévôt de St.-Vaast. Il répara et consacra son église cathérale de Cambrai, qui avait été détruite par un incendie, fonda l'hôpital St.-Julien dans sa ville épiscopale et fit beaucoup de bien à plusieurs églises. Il élargit l'enceinte de cette même ville et la fit ceindre de murs. Gérard mourut le 11 janvier 1092, et fut le dernier des évêques, qui occupèrent simultanément, les siéges de Cambrai et d'Arras.

» tous, que la cinquième année de notre épiscopat : » le clergé d'Arras, le peuple et, par un pieux dé- » vouement ceux de Marœuil, nous demandèrent de » procéder à l'élévation du corps de la sainte vierge » Bertille, devenue célèbre par ses mérites et ses » miracles ; afin que le culte qui lui est rendu obtienne » plus de splendeur par le placement de ses osse- » ments dans une châsse, qui sera exposée à la véné- » ration publique. Considérant, en conséquence, le » profond respect que nos prédécesseurs ont témoi- » gné à cette vierge et le culte qu'on n'a cessé de » lui rendre. Moi Gérard, afin de ne point paraître » moins dévoué, me suis rendu aux sollicitations de » tout le peuple, et ai fixé le jour de l'Exaltation de » la sainte Croix, pour solenniser cette élévation. » Mais Dieu permit qu'étant sur le point de me rendre » à Marœuil, je fusse retenu par une grave infirmité. » Et pour ne point faire défaut à l'attente du peuple, » j'ai délégué, pour me remplacer, des hommes » d'une haute réputation de vertu ; savoir : Gauthier » de Cambrai, Alolde abbé d'Arras, Alard abbé » d'Anchin, et Alard abbé de Marchiennes. » (1)

(1) Ghesquière, Acta, SS. Belgii, t. V, p. 242.

Le corps de sainte Bertille fut donc désormais vénéré publiquement dans une châsse revêtue de lames d'or et d'argent. Mais il arriva que les chanoines séculiers chargés de prier en exécution des pieuses intentions de sainte Bertille et de veiller à la conservation de ce saint dépôt, cessèrent de résider à Marœuil, confiant à de simples clercs la garde de l'église et du monastère qui, dans cette circonstance, essuya de grandes pertes dans ses biens temporels. Des voleurs dépouillèrent même la châsse de sainte Bertille des reliefs d'or et d'argent dont elle était couverte.

Telle était la situation de la maison de Marœuil, lorsqu'en 1131, Alvise (1) parvint à l'évêché d'Arras.

---

(1) Le diocèse d'Arras ayant été séparé de celui de Cambrai, en 1093, eut pour premier évêque Lambert de Guînes, qui régna de 1094 jusqu'en 1115. Il eut pour successeur, Robert, son archidiacre, que remplaça Alvise, en 1131. Ce prélat né dans le diocèse de Térouanne, fut d'abord religieux de St.-Bertin, puis grand prieur de St.-Vaast, à Arras. Son zèle pour l'introduction de la réforme de Cluny, le fit nommer abbé d'Anchin; et il gouvernait ce monastère, lorsque les vœux unanimes du clergé et du peuple, l'élevèrent sur le siége d'Arras. Sa modestie

Instruit du zèle que plusieurs de ses prédécesseurs, avaient déployé pour perpétuer en ce lieu, qui faisait

---

lui fit refuser cet honneur, et il fallut que le pape Innocent II et le roi de France, Louis-le-Gros, lui ordonnassent de se laisser imposer les mains. Il s'employa avec ardeur à réformer les abus qui s'étaient introduits dans plusieurs communautés du diocèse. Outre le changement qu'il opéra dans celle de Marœuil, il substitua, aux chanoines séculiers, qui desservaient à Aubigny, l'église de St.-Kilien, des religieux du Mont-St.-Eloi. A Houdain, il fit venir des bénédictins de l'abbaye de St.-Remi de Reims, pour remplacer les clercs de l'église de ce lieu. Il retira des mains des laïcs, le monastère de Pas, pour en faire un prieuré, sous la dépendance de celui de St - Martin-des-Champs.

Le douzième siécle fut fécond en dotations de monastères, Alvise, y prit un vif intérêt. Il souscrivit à la fondation de la Chartreuse du Mont-Dieu, au diocèse de Reims, à celle de St.-Martin-aux-Jumeaux, à Amiens. On le trouve repris dans d'autres titres qui concernent diverses donations aux églises ou aux monastères de la province ecclésiastique de Reims. Il consacra, en 1139, dans son diocèse, l'église de l'abbaye de Vicogne, ordre de Prémontré.

Alvise assista, en 1133, à la consécration de la cathédrale de Térouanne; et, en 1144, à celle de la célèbre basilique de St.-Denis, sur l'invitation de l'abbé Suger, son compatriote et son ami.

partie du domaine de son évêché, le culte qu'on y avait rendu de tout temps à sainte Bertille, il prit la

---

Appelé au Concile de Pise, en 1134, il s'y rendit avec l'archevêque de Reims, et souscrivit à la condamnation de l'antipape Anaclet, compétiteur d'Innocent II. Nous retrouvons l'évêque d'Arras, en 1140, au Concile provincial de Sens; où saint Bernard, réfuta d'une manière victorieuse, la fausse doctrine du trop fameux Abeilard. Le saint abbé de Clairvaux, professait, comme il le témoigne par ses lettres, une grande estime pour l'évêque d'Arras; et, de son côté, Alvise, avait un profond respect pour la science et les hautes vertus de saint Bernard. Aussi, l'aida-t-il de tout son pouvoir, quand il vint dans nos contrées prêcher la seconde croisade; l'évêque d'Arras, en effet, excita le zèle de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, et des chevaliers d'Artois, pour cette sainte entreprise, dont l'issue fut si malheureuse. Il prit lui-même la croix avec le roi Louis VII, à Vezelay: et, lorsqu'il remplissait la charge d'ambassadeur de ce prince, auprès de l'empereur de Constantinople, Manuel Commène: accablé de fatigue et déjà avancé en âge, il tomba malade à Philippi, dans l'ancienne Macédoine. Voici comment Odon de Deuil, religieux de St.-Denis, témoin des derniers moments et de la mort de ce prélat, en raconte les touchantes particularités.

« On arrive enfin, dit-il, à Philippi, où le vénérable évêque Alvise, mourut le 8 des Ides de

résolution de renvoyer les clercs qui desservaient l'église et de leur substituer des chanoines réguliers.

» septembre (1147) en confessant Jésus-Christ. » Après une longue maladie, ce prélat comprenant » l'occurrence de la fête de saint Bertin, dont il avait » été religieux, et celle de la Nativité de la sainte » Vierge, assembla les clercs qu'il avait près de lui, » ainsi que plusieurs religieux et leur dit baigné de » larmes : (car c'était un don de Dieu qu'il avait » toujours eu.) Mes très-chers frères, vous célé- » brerez avec le rit et la solennité convenables, la » fête de saint Bertin ; mais, comme je n'assisterai » point avec vous à celle de la bienheureuse Vierge » Marie, rendez-moi le service qui est en votre pou- » voir. Prenez vos livres et chantez pour moi tout » l'office de ce jour avec les cérémonies ordinaires. » Ceux-ci obéirent en pleurant et firent ce qu'il de- » mandait. Chaque fois que le saint évêque entendait » le mot *Ave*, ou le nom de la sainte Vierge, il fai- » sait tous ses efforts, quoiqu'il fût à l'agonie, pour » se soulever et saluer la mère de Dieu. Il rendit » l'ame quand les prières furent terminées. Son corps » fut inhumé hors de la ville, dans l'église de St.- » Georges, devant l'autel, où son tombeau devint » un objet de vénération. Peu après son arrivée à » Philippi, le roi se rendit dans cette église, où il » pleura la perte de ce saint évêque. Il lui fit faire » de nouvelles funérailles, auxquelles il assista avec » les prélats qui étaient à sa suite. Il est bon que

Il écrivit à cet effet à Odon, abbé d'Eaucourt (1) pour lui demander qu'il mît à sa disposition, Beauduin de

---

» l'on sache, ajoute le narrateur, que nous avons
» vu certainement des personnes ayant la fièvre,
» dormir sur son tombeau, et rendre grâces ensuite
» à Dieu et au défunt évêque de leur parfaite gué-
» rison. »

Dans une lettre que Louis VII écrivit de Constantinople à Suger, il lui fait part de la mort de son vénérable frère, l'évêque d'Arras, et il ajoute qu'elle a été précieuse devant Dieu. Cette expression de vénérable frère, a fait penser que le célèbre Suger, avait été élevé avec Alvise, à St.-Bertin. (Consulter sur Alvise, les *Miscellanea* de Baluze, t. V, et les annales ecclésiastiques de Mabillon, t. VI.)

(1) Cette abbaye, de l'ordre de saint Augustin, était située à l'extrémité sud de la province d'Artois, près de la route royale de Bapaume à Amiens, dans la paroisse de Warlencourt. Lambert de Guînes, évêque d'Arras, fonda ce monastère, en 1101, et en confia la direction au saint prêtre Odon, qui s'était créé une solitude dans la forêt d'Arrouaise. Ce bois qui couvrait alors les territoires de Bapaume et des villages environnants, est connu dans l'histoire; sous le nom d'*Arida gamantia*. Il s'étendait, depuis Encre-Albert, en Picardie, jusqu'en Belgique et fut défriché, en partie, par les religieux de saint Vaast, de Corbie, de St.-Quentin et de Honnecourt. Odon mourut en odeur de sainteté, en 1142. An-

Bailleul, ancien prévôt de Furnes, qu'il connaissait depuis long-temps et qu'il jugeait propre à remplir ses vues. Il l'établit donc à Marœuil, le quatrième jour des kalendes de mai, 1132. Ayant appris par la rumeur publique qu'une partie du territoire de Son-

---

selme, seigneur d'Houdain, dota son monastère par la cession qu'il lui fit des fiefs de Courcelles-le-Comte et de Baillencourt ou Baillescourt. Un seigneur de Gomicourt, vint ajouter à ces libéralités, et fut inhumé, par Odon, dans l'église abbatiale. Les chanoines réguliers d'Eaucourt, étaient sous la juridiction des évêques d'Arras. Leurs abbés siégeaient aux états provinciaux d'Artois. Le dernier de ces prélats, M. Bultez, mourut à Arras, le 12 août 1821. Mgr l'évêque d'Arras, l'avait agrégé à son chapitre et l'avait nommé archidiacre de Boulogne. L'enclos du monastère, contenait environ cinq hectares de terrain. On y trouve encore les fondations de l'église et le tracé des bâtiments claustraux. Il ne reste que le quartier abbatial et la ferme dans laquelle on a établi une fabrique de sucre indigène. A un kilomètre de ce lieu, est une butte de terre de dix mètres de hauteur, et qui recouvre près d'un hectare de terrain. On pense que ce tertre, évidemment fait de main d'homme, est un tumulus gallo-romain. Au siècle dernier, on découvrit, en cet endroit, des briques romaines et des monnaies frappées au coin de l'empereur Marc-Aurèle. (Mémorial historique.)

camp, donné par sainte Bertille, à l'église de Marœuil, était occupé par uu laïc du nom de Kalderon, à qui les clercs l'avaient abandonné ; il fit rentrer ces alleux dans le domaine du monastère. Une maison et une chapelle furent aussitôt édifiées en ce lieu. L'abbé Bauduin, réclama l'autorité du prélat, pour rentrer dans la possession des autels de Blavincourt et de Warluzel; et ce saint évêque, qui avait voué un tendre intérêt au nouveau monastère, l'aida à sortir de ses ruines, en lui abandonnant généreusement les cures de Sombrin, de Noyelles-Godaut, de Wingles, et de Bénifontaine. Il ajouta à ces donations, celle de douze courtils ou enclos, et le manoir dit de l'évêque, le tout situé à Marœuil, sous la réserve d'un cens annuel de douze deniers; plus la dîme sur les moulins de ce village, et une barque flottant dans le vivier qui servait à voiturer l'herbe. (1)

Beauduin lui-même, employa sa fortune personnelle à la dotation du monastère ; les biens qu'il possédait à Rikelpot, en Flandre, provenaient de son patrimoine et de celui de ses frères, Gauthier, Fré-

---

(1) Cartulaire de Marœuil.

mauld et Lambert. De plus, il acquit, au profit de son abbaye, une terre à Merville.

Il se trouvait alors, parmi les religieux, un membre de l'illustre maison des comtes de Guînes, nommé Guillaume. Il fit, au profit du monastère, une fondation qui consistait en une redevance de quelques milliers de harengs. Une terre avait été cédée dans le Boulonnais, pour en assurer la perpétuité. Bauduin abandonna cette terre, en 1165, à Enguerrand, seigneur de Fiennes, à charge par lui de procurer, chaque année, aux religieux, deux mille harengs saures qui seraient livrés à l'abbaye de Beaulieu. Ce traité fut confirmé par Milon, évêque de Térouanne. (1)

L'abbé Bauduin avait affilié son monastère à la congrégation d'Arrouaise (2), peu après son instal-

(1) Cartulaire de Marœuil.

(2) L'abbaye d'Arrouaise, située dans la commune de Rocquigny, sur l'ancienne limite des comtés de Flandre et de Vermandois, fut fondée en 1090, par Heldémare et Conon, qui s'associèrent quelques disciples dans ce lieu, jusqu'alors inhabité. Heldémare, prit le simple titre de prévôt et eut pour successeur, Conon, qui fit approuver le nouvel institut par Lam-

lation. Le titre qui établissait cette affiliation ne se retrouve plus, mais il est certain qu'elle eut lieu, avant 1135, comme on le voit par une bulle du pape

---

bert de Guînes, évêque d'Arras, en 1097. Elevé au cardinalat par le pape Pascal II, Conon se fit remplacer à Arrouaise, par Richer, prieur de Licques. Celui-ci eut pour successeur, Gervais, ancien secrétaire d'Eustache III, comte de Boulogne, frère de Godefroi de Bouillon ; il avait apporté en dot une partie de son patrimoine, situé à Wissant. Ce fut lui qui le premier, prit le nom d'abbé ; Robert, évêque d'Arras, le bénit en cette qualité, en 1121.

Gervais ajouta à la règle de saint Augustin, des constitutions austères, qui lui valurent le titre de réformateur de l'ordre. Il s'entendit pour cela, avec saint Bernard et calqua sa réforme sur celle de Citeaux. L'abbaye d'Hénin-Liétard fut la première qui l'embrassa, en s'affiliant à celle d'Arrouaise. Vingt-deux autres maisons s'agrégèrent depuis à cette célèbre congrégation. Ce furent celles de Ste.-Marie-au-Bois ou Ruisseauville, près de Fruges, au diocèse de Térouanne, de Ste -Marie, dans la ville de Boulogne, de St.-Crépin-en-Chaie, près de Soissons, de Chauny, depuis St.-Eloi-Fontaine, diocèse de Noyon, de St.-Wulmer de Boulogne, de Cysoing, diocèse de Tournai, de St.-Leger de Soissons, de St.-Mard de Tournai, de Marœuil, de Beaulieu, hameau du Boulonnais, dans la commune d'Ellinghen, diocèse

Innocent II. Ce prélat fit confirmer, peu d'années après, l'établissement de son abbaye, par le souverain pontife Eugène III, ainsi que les donations de

---

de Térouanne, de Clairfay, diocèse d'Amiens, de Choques, près de Béthune, diocèse de Térouanne, de Warneton, diocèse de Térouanne, de Sonnebeck, même diocèse, de Châtillon, diocèse de Langres, de Chatrices, diocèse de Châlons, de Doudeauville, dans le Boulonnais, diocèse de Térouanne, de St.-Jean de Valenciennes, diocèse de Cambrai, de Phalempin, diocèse de Tournai, de St.-Barthélémi de Bruges ou d'Eckout, d'Austray, diocèse de Toul, et de Soetendaël, diocèse de Bruges. Les seize premières abbayes qui viennent d'être citées, étaient toutes soumises à l'abbé Gervais, avant l'année 1148, les autres furent établies dans le même siécle. Outre ces maisons déjà nombreuses, il s'en fonda, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et jusqu'en Pologne. Un chapitre général avait lieu chaque année, en octobre. L'étude était fort recommandée dans cette congrégation, mais on s'y occupait aussi beaucoup du défrichement des forêts et de la culture des terres. « Le travail des mains, dit Dom Gosse, à qui nous » empruntons cette note, ordonné par le chapitre VII » des constitutions, s'exerçait dans le voisinage du » monastère. On y était conduit par le prieur et l'on » chantait l'office canonial, en pleine campagne, aux » heures prescrites. » L'ordre d'Arrouaise fut ré–

l'évêque Alvise, et les autres biens dont elle était alors pourvue.

Bauduin de Bailleul souscrivit, en 1141, le diplôme par lequel Thierry d'Alsace, comte de Flandre, ratifia les donations faites à l'abbaye d'Arrouaise, en

---

formé en 1233. Jusqu'à cette époque, le costume des religieux consistait en une tunicelle ou chemise de laine, des hauts de chausse avec les bas, des chaussons, des bottines ou brodequins, une pelisse ou robe de peau avec le capuce, une aumusse de drap ou de peau noire sur la tête et sur les épaules, le scapulaire, le surplis ou la chappe. La congrégation d'Arrouaise s'éteignit, par le non usage des chapitres généraux, qui cessèrent d'avoir lieu dans la dernière moitié du quinzième siècle, par suite des guerres qui désolèrent la Flandre et l'Artois. Les troupes de Louis XI, ruinèrent la maison mère, en 1475. Les religieux vécurent dispersés dans diverses maisons de l'ordre, pendant plusieurs années. Cet état de choses, se perpétua, sous François Ier et Charles-Quint. Les abbayes qui composaient cette congrégation, se mirent alors sous la juridiction de leurs évêques respectifs. Et l'évêque d'Arras, François Richardot, fit renoncer la maison d'Arrouaise, elle-même, à ses anciens priviléges. Il ne reste plus de traces de ce monastère célèbre qui, depuis la fin du onzième siècle, jusqu'en 1790, fut dirigé par cinquante abbés réguliers.

faveur de l'abbé Gervais, par Eustache III, comte de Boulogne, notamment les biens situés à St.-Omer-Capelle. Ce même abbé signa, en 1153, la charte dans laquelle Godescalque (1), évêque d'Arras, fait l'énumération des biens que le chanoine Robert et Ermenfride, son frère, abandonnèrent à sa cathédrale.

Simon d'Oisy, banneret d'Artois, qui jouissait alors, dans cette province, d'une grande puissance féodale, fit rédiger en faveur de l'abbaye de Marœuil,

---

(1) Ce prélat, né en Brabant, était abbé du Mont-St.-Martin, ordre de Prémontré, près de Laon, lorsqu'il fut appelé à succéder à Alvise, en 1150. Il se montra très-libéral envers son chapitre, auquel il abandonna les autels de Bailleul, de Boiry, d'Hébuterne, de Rouvroy, de Servins-en-Gohelle, de Noyelles-sous-Vermelles. La paroisse de N.-D. et l'église de St.-Nicolas-en-Méaulens, avec les dépendances de ces paroisses. Il érigea en cure l'église dite la Chapelette-au-Jardin, dans la ville d'Arras. Godescalque, recommandable par une haute piété, et une grande libéralité envers les pauvres, mérita les éloges des papes Eugène III et Adrien IV. Cassé de vieillesse et accablé d'infirmités, il se démit de son évêché, en 1161, et se retira dans l'abbaye du Mont-St.-Martin, où il mourut le 7 août 1170.

la charte dont nous donnons ici la traduction. « Je, » Simon d'Oisy, fais savoir à tous présens et à venir, que moi, Ade, mon épouse, nos fils, Hugues » et Pierre ; nos filles, Heldiarde et Mathilde, ainsi » que leurs maris, André et Razon, avons concédé » et confirmons par cette concession, l'aumône que » Hugues, mon père, et Heldiarde, ma mère, ont » faite à l'église de Marœuil, pour le salut de leurs » ames : ajoutant même à cette aumône, pour notre » sanctification et le repos éternel de Gilles, notre » fils, que tout le terrain compris dans l'enclos » de l'abbaye, sera désormais tenu par les frères, » exempt de tout cens et de toute réserve, à l'exception que, si un voleur était pris dans ce même » enclos, il me soit livré ou à mon lieutenant. Je » veux encore que nul, fut-il mon chef, ne puisse y » mettre la main sur moi. Que, si un malfaiteur » vient à pénétrer dans ma maison et ses dépendances, les moines ne le retiennent point chez eux » contre ma volonté. Et afin que ces dons demeurent » fermes et inébranlables, j'ai muni cet acte de l'impression de mon sceau, sous le témoignage de mes » hommes. Les témoins sont : Gui chanoine, Enguerrand son frère, Razon mon gendre, Bau-

» duin de Hénin, Godefroi son oncle, Bauduin,
» Hugues Chevalier, et tous les échevins de Ma-
» rœuil. Fait en l'an de l'incarnation de notre Sei-
» gneur, 1165, indiction 13e. »

On voit par ce titre, que les chatelains d'Oisy, étaient alors seigneurs de Marœuil, du moins, en partie, et qu'ils y possédaient un château. Il nous révèle, en outre, que ce village était administré par des échevins, à une époque où plusieurs de nos villes, n'avaient pu encore obtenir leur émancipation.

L'abbé Bauduin s'occupait à cette époque avec activité des constructions de l'église et des bâtiments claustraux qui ne purent être entièrement achevés sous son administration. On le trouve nommé en qualité d'arbitre, avec Eustache, abbé de St.-Eloi, pour juger quelques différends qui existaient entre l'abbaye d'Arrouaise et le chapitre d'Arras, concernant les dîmes de Bucquoy et de Douchy. Il mourut le 12 mars 1171.

L'ordre d'Arrouaise, que Bauduin de Bailleul avait introduit dans la maison de Marœuil, était austère comme ceux de Citeaux et de Prémontré, fondés presqu'en même temps, par saint Bernard et saint Norbert. Cependant, on ne voit point dans les sta-

tuts, que les Arrouaisiens aient été soumis à une abstinence perpétuelle d'aliments gras. Les abbés, pouvaient permettre, même dans les premiers temps, qu'on servît quelquefois des viandes au réfectoire. Mais la pauvreté religieuse s'observait avec une telle sévérité, que, lorsqu'après la mort d'un religieux, on découvrait qu'il était demeuré possesseur d'une chose quelconque, on le privait de la sépulture ecclésiastique. Celui qui, pendant sa vie, conservait une propriété, soit mobilière, soit immobilière, encourait l'excommunication, quand après l'avertissement de l'abbé, il refusait d'abandonner ce qu'il retenait en propre.

On jeûnait depuis les ides de septembre jusqu'à Pâques, et pendant ce long espace de temps, on ne mangeait qu'une fois par jour, excepté les dimanches.

Le nombre des religieux était considérable dans chacune des maisons de l'ordre. Ils formaient deux classes, dont les uns étaient promus aux ordres sacrés, les autres qu'on nommait frères lais, ne savaient pas lire. Il y avait aussi des sœurs converses attachées à chacune des abbayes.

L'hospitalité était regardée, dans l'ordre d'Arrouaise, comme l'un des devoirs les plus sacrés. On

recevait un grand nombre d'étrangers ; un quartier d'habitation leur était réservé dans le monastère. Un chanoine hospitalier, qui avait sous lui quelques frères, était chargé de recevoir les hôtes. « Comme » tous les fidèles, est-il dit dans les statuts généraux, » doivent être hospitaliers, selon l'Apôtre, chaque » maison exercera l'hospitalité conformément à ses » moyens. Chaque hôte sera reçu selon sa condition. » On n'admettra point de femmes, à moins que ce » ne soient des dames de telle qualité, qu'il ne soit » pas possible de s'en défendre, sans de grands in» convénients. »

Il est prescrit aux abbés, dans ces mêmes statuts, d'être en tout et partout, les modèles de leurs inférieurs ; de chanter avec eux les heures canoniales ; de remplir en commun les devoirs du cloître et du chapitre ; d'habiter le même dortoir et de manger au réfectoire commun, à moins qu'une juste raison ne les en dispense. Il leur est défendu de recevoir aucun sujet, sans avoir obtenu le consentement de la plus saine partie de la communauté, et de donner l'habit religieux, à quiconque n'aurait pas atteint l'âge de dix-huit ans. L'abbé ne pourra établir ni pré-

bende, ni pension, si ce n'est du consentement de son chapitre, des définiteurs de l'ordre et de l'évêque diocésain. Défense absolue lui est faite d'accorder la moindre faveur à ses parents ou amis.

CHAPITRE VI.

—

Depuis Martin deuxième abbé, 1173, jusqu'à Pierre deuxième du nom, 1217.

Martin, prieur du monastère, ayant été élu par le chapitre pour succéder à Bauduin de Bailleul, fut bénit par André, évêque d'Arras, le jour de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, le 25 mars 1171. Il conclut, en 1173, avec Eustache, abbé du Mont-St.-Éloi, (1) un accord concernant les droits de

---

(1) On a vu que saint Vindicien fut inhumé au Mont-St.-Eloi. Les religieux qui gardaient son tombeau ayant été dispersés, en 881, par les Normands, ce ne fut que plus de vingt ans après, au milieu des ruines du temple, qu'on retrouva le corps du saint évêque. Alors quelques ermites se réunirent de nouveau dans ce lieu désert. En 928, Fulbert, évêque de Cambrai et d'Arras, les autorisa à vivre en commun, et au siècle suivant (1066) saint Liébert les remplaça par des chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin. Cette institution fut complétée, en

terrage et de dîmes que possédaient conjointement les deux monastères à Soncamp et à Sombrin. Nous citerons les signataires de ce titre conservé dans le Cartulaire de Marœuil, parce qu'ils donnent une idée de la hiérarchie qui s'observait à cette époque recu-

---

1097, par Lambert de Guînes, évêque d'Arras. Quarante-quatre abbés dirigèrent ce monastère depuis Jean Ier du nom, mort en 1118, jusqu'à Dom Laignel qui mourut à Arras sur l'échafaud révolutionnaire, en 1793.

Les religieux, dont le nombre avait été fixé à quarante, portaient l'habit violet.

Ce monastère, plusieurs fois détruit durant les guerres du moyen-âge, avait été ceint de murailles à la fin du XIIIe siècle et protégé par des tours en 1417. Au siècle dernier, il fut entièrement reconstruit par l'abbé Roussel, mort en 1750. L'église est entièrement démolie; mais on a conservé les deux tours jumelles que le voyageur découvre à une très-grande distance et qui forment, dans nos vastes plaines de l'Artois, un admirable point de vue. Le conseil général du Pas-de-Calais et le gouvernement les ont acquises pour les sauver de la destruction. Ces tours, de style grec, sont comparables et peut-être supérieures aux clochers de St.-Sulpice à Paris. Il ne reste plus qu'une partie des bâtiments claustraux et des murs d'enceinte qui formaient un parc de près de 40 hectares d'étendue.

lée, dans l'une et l'autre maison. Eustache, abbé de Mont-St.-Eloi, Robert prieur, Simon prévôt, Radulphe, Théard, Godefroi, Arnulphe, Bernard, Arnulphe, Bauduin, Maître Arnulphe de Lens, Thomas, Hébert et Ade, prêtres. — Goter, Grégoire, Jean, Rameri, Robert, diacres. — Nicolas, Barthélemi, Godefroi, soudiacres. Michel et Gérard, encore enfants. Viennent ensuite les signatures des religieux de Marœuil. — Martin, abbé, Simon, prieur, Bauduin, Jean, Gérard, Lambert, prêtres; Gomer et Philippe, diacres; Hugues, soudiacre. L'acte se termine ainsi: fait en l'année 1173 de l'incarnation du Seigneur, sous les règnes de Louis, roi de France et de Philippe, comte de Flandre, savoir; au moment où les armées se réunissaient contre le roi d'Angleterre. La France et l'Europe entière étaient alors vivement préoccupées du meurtre commis par les ordres de Henri II, sur la personne de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry. Louis VII voulait punir ce crime et se maintenir en même temps dans la possession de la Bretagne que Henri prétendait faire passer au pouvoir de sa famille.

Déjà l'abbaye de Marœuil possédait à Bailleul diverses propriétés provenant des donations faites par

Bauduin son premier abbé. Ide de Bailleul et ses deux fils, Lambert et Bauduin, y ajoutèrent, en 1174, l'abandon de vingt journaux de terre.

L'abbé Martin fit confirmer, en 1175, la donation faite à sa maison et aux templiers d'Arras, de la troisième partie de la dîme de Méricourt provenant de Sagualon Hucquedieu, par suite d'achat fait de Vicart, seigneur de Rouveroy.

L'année suivante, il obtint des prévôt et doyen de St.-Amé à Douai, la faculté d'ériger une chapelle sur les possessions de son abbaye à Merville, afin qu'il pût, ainsi que ses religieux, y célébrer la messe, quand ils séjourneraient en ce lieu, pourvu qu'on n'y admît aucun prêtre séculier, ni même aucun religieux pour y rester à demeure. (1)

Le comte de Flandre donna une preuve de l'intérêt qu'il portait au monastère par une donation conçue dans les termes suivants. « Je Philippe, » comte de Flandre et de Vermandois, veux qu'il » soit connu de tous, que pour le salut de mon âme, » j'ai donné à l'église de Marœuil vingt-cinq sous, à

(1) Cartulaire de Marœuil.

» recevoir chaque année, à Bapaume, le dimanche
» des Rameaux, de celui qui y touche mes revenus :
» réglant que ces deniers serviront seulement à
» acheter le pain et le vin pour le service de l'autel.
» Et afin que dans la suite, cette aumône ne puisse
» être annulée par qui que ce soit, j'ai ordonné que
» la présente fût munie de l'autorité de mon sceau.
» L'an du Seigneur 1177. (1) »

Peu d'années après (1180) Lamvin, seigneur de Warluzel, abandonna aux religieux les dîmes qu'il possédait en ce lieu. Cette donation fut faite en présence de Jean de Meaulens et plusieurs autres chanoines de la cathédrale, et de quelques seigneurs tels que Roger de Sombrin et Théobald d'Agny. (2)

L'abbé Martin obtint, en 1183, du chapitre d'Arras, la cession de toute la dîme et du terrage qu'il possédait à Marœuil pour la sixième partie de la dîme de Saulty, moyennant une redevance annuelle de douze deniers. (3)

En cette même année, le pape Lucius III, con-

(1) Cartulaire de Marœuil.
(2) Ibidem.
(3) Iibidem.

firma tous les biens que possédait alors le monastère. (1)

Robert de Béthune, avoué de St.-Vaast, confirma à son tour la possession de la dîme d'Hœlies ou Herlies.

On voit que cet abbé augmenta notablement les ressources de sa maison qu'il fit prospérer aussi sous le rapport spirituel; car il la mit en relation de prières avec plusieurs abbayes, notamment celles de Bergues-St.-Winoc, de Choques (2) et de St.-Amand. Il acheva la construction de l'église que son

---

(1) Cartulaire de Marœuil.

(2) Le village de Choques, situé sur la Clarence, à une lieue ouest de Béthune, est une très-ancienne résidence des Seigneurs de ce nom. Robert de Béthune le fit ceindre de murailles vers 1070 et l'érigea en ville. Une église avait été fondée dans les dépendances du château pour être desservie par des chanoines séculiers. Saint Jean, évêque de Térouanne, la confia à des réguliers en 1120. On ignore l'année précise où cette communauté embrassa la réforme d'Arrouaise; mais il est certain qu'elle s'était affiliée à cette congrégation dès l'an 1138. Le monastère avait été transféré, dès cette époque, hors de l'enceinte de la ville, après qu'elle eut été ruinée, en 1128, par Robert de Normandie.

L'abbaye de Choques était située sur la Clarence

prédécesseur n'avait pu que commencer. L'évêque d'Arras, Pierre Ier du nom, en fit la dédicace solennelle sous le double vocable de saint Amand et de sainte Bertille, le 23 juin 1191. Le pieux abbé dit ce jour-là à l'un de ses religieux qu'il avait assez vécu, puisque Dieu lui donnait une consolation qu'il attendait comme le comble de ses vœux. Il mourut en effet douze jours après (4 juillet 1191.)

Gauthier, troisième abbé de Marœuil, fut élu le jour même de l'inhumation de Martin, et reçut, peu après de Pierre, évêque d'Arras, (1) la bénédiction

---

et à l'extrême limite de l'ancien diocèse de Térouanne. Il n'en reste plus que le quartier abbatial et un vaste enclos ceint de murailles. Les bâtiments claustraux et l'église ont disparu. Une fabrique de sucre indigène a été établie dans ce riche et magnifique manoir.

(1) Ce prélat aussi zélé que savant, avait été abbé de Pontigny, près Cîteaux, lorsque les voix unanimes du chapitre l'appelèrent à l'évêché d'Arras. Il fut sacré en Italie pendant la tenue du concile de Vérône, en 1184. On le choisit pour arbitre, en 1192, avec Guillaume, archevêque de Reims, et les abbés d'Anchin et de Cambron, après la mort de Philippe d'Alsace, au sujet du partage des provinces de Flandre et d'Artois, entre Bauduin, comte de

abbatiale. L'abbaye d'Arrouaïse presque ruinée alors par la guerre désastreuse qui s'était déclarée entre Philippe-Auguste et Philippe d'Alsace, comte de Flandre, se vit contrainte d'aliéner une partie de ses biens. Celle de Marœuil acquit les possessions que la maison d'Arrouaise avait à Gosnay, située près du château qu'avait en ce lieu Mahaut d'Artois, et dont elle fit une chartreuse. Cette propriété fut échangée, en 1321, sur la demande de cette comtesse, contre un autre bien fonds situé à Maisnil. L'abbé Gauthier régna dix ans après lesquels, sur la demande de l'évêque d'Arras, il fut déposé, l'an 1200, au chapitre général tenu à Arrouaise. Il vécut encore cinq ans comme simple religieux.

Robert, né en Angleterre et religieux profès d'Arrouaise, avait dirigé avec sagesse cette abbaye en

---

Flandre, et Philippe-Auguste. Il assista, l'année suivante, à Amiens au mariage que contracta ce prince avec Ingelburge, fille du roi de Danemarck. On connaît l'interdit lancé sur toute la France à cause de la répudiation d'Ingelburge. L'évêque d'Arras fit observer cette censure dans son diocèse avec la dernière rigueur. Il mourut trois ans après et fut inhumé dans l'église abbatiale de Pontigny.

qualité d'abbé-général de l'ordre, durant les temps calamiteux dont il vient d'être parlé. Il s'était volontairement démis de cette charge, lorsque, sur les instances de l'évêque d'Arras, il prit la direction de la maison de Marœuil. Il n'y demeura guère plus d'un an, durant lequel il fit confirmer, par Eustache, chatelain de Lens, la donation d'une partie des dîmes de Vendin et de Wingles par Jean Pétillon et Nicolas, son fils, seigneur de Vendin. Cet abbé fut rappelé ensuite à Arrouaise où il prit de nouveau le gouvernement du monastère. Il composa, selon Dom Gosse, une continuation de la chronique de cette abbaye depuis 1179 jusqu'à la fin du XIIe siècle. « Les actes » qui nous restent de cet abbé, dit cet historien, » sont autant de témoignages de sa prudence et de » sa fermeté. » Ferri de Locre le fait à tort régner a Marœuil jusqu'en 1206.

Pierre, Ier de ce nom, anglais de nation, chanoine régulier de la maison d'Arrouaise, d'abord abbé de Doudeauville, ensuite de St.-Jean, de Valenciennes, obtint les suffrages du chapitre de Marœuil, après le retour du précédent à la maison mère. Raoul de Neuville, qui venait d'être élu évêque d'Arras, exempta cet abbé et ses successeurs de la

juridiction des échevins, en qualité de seigneur du lieu. Voici la charte qu'il rédigea à cet effet. « Raoul, » évêque élu de l'église d'Arras, par la permission » divine, à tous ceux qu'il arrivera de voir ces » lettres, salut éternel en notre Seigneur Jésus- » Christ. Faisons savoir à tous présents et à venir, » qu'ayant ouï dire qu'il existait à Marœuil, la cou- » tume de faire comparaître l'abbé, même par con- » trainte, devant les échevins du lieu, lorsqu'il s'a- » gissait entre lui et quelques particuliers, de dettes » ou d'autres effets mobiliers, sujets à contention ou » procès. Nous, qui désirons d'agir bénignement » avec cet abbé, l'avons déchargé de cette coutume, » de sorte qu'à l'avenir, il ne soit plus tenu de com- » paraître devant les échevins pour ces sortes d'af- » faires; à moins qu'il ne s'agisse de quelque bien » que l'abbaye possède sur leur juridiction, ou que » de sa propre volonté et de son autorité particulière, » il veuille bien se soumettre à leur jugement en » certains cas. Et afin que ce privilége demeure à » perpétuité et qu'il soit transmis à la postérité, nous » avons fait apposer au titre de cette confirmation » notre sceau. Donné au mois d'octobre, de l'an du » Seigneur 1203. »

On a vu que la terre de Soncamp fut revendiquée par Bauduin de Bailleul et l'évêque Alvise, comme provenant de la fondation même de sainte Bertille. Les religieux en avaient fait un prieuré, qui était tenu, en 1204, par des sœurs converses. Bauduin, seigneur de Pas, leur donna cette année, pour l'usage de l'infirmerie, un demi boisseau de froment, avec charge de prières pour lui et ses prédécesseurs. Nous apprenons par le titre de cette donation, que le prieuré de Pas avait alors de l'importance, car il était régi par un prieur, un doyen et un prévôt. Outre les signatures de ces trois dignitaires, l'acte porte encore celles de Milon de Sarton, de Simon de Haisnu, d'Adam de Mondricourt, de Michel de Bassy, et de Bauduin-Beket, seigneur de Baillescourt. (1)

Hugues d'Aussi, vendit à l'abbaye de Marœuil, en 1206, la dîme de Blavincourt (alors Bavelincourt) pour une somme de deux cent-vingt livres parisis. Dès l'année 1153, ce monastère possédait au Pacau, près de Béthune, une terre dont la jouissance lui fut assurée d'abord par Robert de Béthune, et en 1209,

(1) Cartulaire de Marœuil.

par Daniel, l'un de ses successeurs. Une autre propriété, située au village de Lestrem, appartenant aussi aux religieux, relevait de la seigneurie du Pacau, par soixante sous parisis, une lance et une paire d'éperons blancs; on l'appelait le fief de la lance. Les seigneurs du Pacau étaient pairs du château de Béthune. (1)

Le chapitre d'Arras exerçait encore, en 1208, des droits féodaux sur Marœuil. On le voit par une concession faite entre l'évêque Raoul et le chapitre en faveur des religieux, concernant le droit de faire moudre, chaque semaine, au moulin de ce lieu. (2)

Cassé par l'âge, et accablé d'infirmités, l'abbé Pierre Ier, se démit de sa prélature, après avoir bien mérité de sa communauté, et se retira à Arrouaise, en 1216 ou 1217 et non en 1221, comme le prétend Ferri de Locre. Il y mourut peu de temps après.

---

(1) Cartulaire de Marœuil.
(2) Ibidem.

CHAPITRE VII.

—

Depuis Pierre II, 1217, jusqu'à Jean de Waignart, 1246.

Pierre, deuxième du nom, né à Arras, était prieur du monastère, lorsqu'il fut élu le 8 octobre 1216, pour remplacer le précédent. Le lendemain, qui était un dimanche, il fut solennellement bénit dans la cathédrale d'Arras, par l'évêque Raoul de Neuville. Il acquit, en 1219, de Nicolas d'Ablain, un bois situé en ce lieu, tenu en fief de Guillaume de Kaeu, seigneur de Carency. Mais ce qui rendit chère aux religieux la mémoire de cet abbé, fut la translation qui eut lieu, en 1228, du corps de sainte Bertille, dans une nouvelle châsse. Nous transcrivons ce fait, tel qu'il est raconté par un témoin oculaire, que l'on soupçonne être en même temps l'auteur de la vie de la sainte, éditée par Bollandus et Ghesquière.

« Le corps de sainte Bertille, dit-il, étant resté
» cent quarante ans dans la même châsse, des vo-
» leurs vinrent enlever l'or et l'argent dont elle était

» ornée. Ce fut pitié de voir, que par suite de ce
» sacrilège, les reliques de la sainte fussent dépo-
» sées dans une châsse aussi peu décente. Pierre,
» abbé de Marœuil et ses religieux, affligés de cet
» état de choses, firent confectionner une autre
» châsse qui fut couverte de plaques d'argent doré
» et portant en relief, en divers endroits, plusieurs
» figures artistement ciselées. Ils demandèrent donc,
» qu'à un jour convenu, les reliques y fussent hono-
» rablement déposées.

» Cela étant fait, et tout étant préparé, l'abbé et
» le couvent de Marœuil s'adressèrent humblement à
» Pontius, évêque d'Arras (1) le suppliant de concourir
» à l'accomplissement du vœu qu'ils avaient conçu de

(1) Pontius, archidiacre d'Arras, succéda, par élection, à Raoul de Neuville en 1221. Il fit construire la chapelle du palais épiscopal et donna divers ornements à sa cathédrale. On loue sa piété et sa charité envers les pauvres. Il assista, en 1223, au concile de Paris, réuni pour condamner les Albigeois, et fut présent, en même temps, aux obsèques du roi Philippe-Auguste. Il admit, à Arras, les cordeliers et les Augustines, qui s'établirent au faubourg de Ronville. Ce prélat fit déposer le bailly d'Arras par suite d'un meurtre commis dans la cathédrale sur le

» transférer le corps de leur sainte patronne dans » une nouvelle châsse. Ce zélé pasteur accueillit leur » demande avec une piété pleine de bienveillance et » leur promit de présider lui-même, s'il le pouvait, » à cette solennité qu'il fixa au huit des Ides d'oc- » tobre, pour n'apporter aucun retard au vœu ex- » primé par la communauté. Ce jour étant advenu, » Dieu qui protège ses saints, permit qu'il fît un » temps magnifique quoiqu'il eût plu considérable- » ment la veille, ce qui fut attribué à l'intercession » de sainte Bertille.

« L'évêque vint donc comme il l'avait promis : » la cérémonie commença par une procession so- » lennelle à laquelle assistaient avec un nombreux » clergé, l'abbé d'Arrouaise général de l'ordre, les » abbés d'Hénin-Liétard et du Mont-St.-Eloi, l'abbesse » d'Etrun, le doyen du chapitre d'Arras et l'un des ar- » chidiacres du diocèse. Un immense concours de fidè- » les s'était en même temps réuni à Marœuil. L'église » ne pouvant contenir tout ce peuple, on établit une

---

prévôt de cette église, Thomas d'Argenteuil. Pontius mourut en 1231, et fut inhumé dans son église.

» estrade en plein air dans l'enclos du monastère
» que les religieux décorèrent de tapis magnifiques.
» Pontius et les abbés y prirent place, Maître Asson,
» chanoine de la cathédrale, prononça un discours
» dans lequel il fit l'éloge de sainte Bertille. Le vé-
» nérable prélat accorda à tous les fidèles qui avaient
» assisté à cette touchante cérémonie, trente jours
» d'indulgences ajoutant que cette remise des peines
» canoniques durerait pendant quarante jours.

« Cela étant fait, on présenta au pontife l'ancienne
» châsse dans laquelle reposaient encore les ossements
» de la sainte. L'évêque en avait rompu les sceaux
» la veille de la solennité. En présence donc de cette
» assemblée, il retira les ossements qu'il fit voir au
» clergé et au peuple, les réunit ensuite avec le
» plus grand soin et les enveloppa dans une étoffe
» de soie. Le chœur chanta le *Veni Creator* et le
» *Te Deum* tandis que l'évêque déposa les reliques
» dans la nouvelle châsse. Un orfèvre avait été appelé
» pour la clore avec soin, et l'évêque y apposa son
» scel après y avoir introduit l'acte authentique de
» cette translation, muni pareillement de son sceau
» et du seing des abbés et autres personnes de
» marque qui assistèrent à cette cérémonie. Ces

» choses étant faites, Pontius se rendit à l'église où
» il fit transporter le corps de la sainte et célébra so-
» lennellement la sainte messe en son honneur.
» Lorqu'elle fut achevée, on congédia tout le peuple
» et chacun retourna dans sa demeure tout pénétré
» d'édification et de joie.

» Durant les quarante jours qui suivirent, la
» châsse de sainte Bertille fut exposée dans l'église.
» hors du chœur, afin que les pélerins qui faisaient
» foule, pussent commodément exciter leur piété
» et gagner l'indulgence. Plusieurs d'entre eux, at-
» teints de graves infirmités, furent radicalement
» guéris en invoquant le nom du Sauveur par la mé-
» diation de sainte Bertille. L'un deux, qui avait
» visité plusieurs sanctuaires pour obtenir la guéri-
» son d'un mal d'yeux très-invétéré, vint à Marœuil
» et n'eut pas plus tôt pénétré dans l'église où il tou-
» cha les reliques de la sainte, animé des sentiments
» d'un sincère repentir, qu'il se sentit soulagé d'une
» douleur très-vive qu'il endurait depuis longtemps.
» Interrogé en présence d'un grand nombre de té-
» moins qui déposaient sur ce fait miraculeux, il
» affirma plein de joie, sous le serment et au péril
» de son âme, que sa guérison avait été complète,

« du moment où il avait imploré le secours de sainte
» Bertille. »

L'auteur rapporte plusieurs autres miracles qui avaient eu lieu antérieurement par l'intercession de sainte Bertille ; il cite deux femmes atteintes de maladies qui avaient été de longue durée et qu'on réputait incurables ; un enfant épileptique ; deux enfants délivrés de l'oppression d'une poutre tombée sur eux ; un chirurgien d'Arras guéri d'une fièvre qui le consumait et plusieurs autres malades préservés de maux d'yeux.

Le haut crédit dont jouissait sainte Bertille auprès de Dieu, était un encouragement pour la piété dans ces temps anciens, et les miracles qui s'opéraient à son tombeau ajoutaient encore à la considération des religieux qui desservaient l'église qu'elle avait fondée. Aussi, voyons-nous, que plusieurs donations continuent d'être faites à cette sainte maison. Sagualon Hakelin d'Arras, de concert avec Emma son épouse, fit don de tout un manoir situé à Anzin et du moulin de ce lieu, lequel était tenu en fief de l'abbaye de St.-Vaast. Dans le cours de la même année (1232), Jean, seigneur de Baillelet, céda, à Blavincourt, une portion de dîme tenue de la maison de Beaufort. Le

chapelain des dames d'Etrun procura la dîme de Vaudricourt, et Odon, curé d'Herlies, céda, en 1234, sous certaines conditions, une propriété qu'il possédait à Noyelles-Godaut. En même temps, Gilles, mayeur de Marœuil, et Aélide, sa femme, vendirent aux religieux trois mencaudées de terre situées au lieu qui se nommait alors le *Croket de la Cauchie*. La vente fut approuvée par Gamelon de Longvast, seigneur de ce fief.

La reine Blanche de Castille confirma, en 1235, un achat de dîme fait à Vendin-le-Vieil au profit de l'abbaye. La charte est datée d'Arras au mois de juin. Un acte de revendication daté de la même année prouve que dès cette époque, la maison de Marœuil possédait des biens à Ervillers. L'abbé Pierre, deuxième du nom, mourut en 1234. Il fut amèrement regretté et on l'inhuma dans le chœur de son église, vis-à-vis le maître autel.

Michel, né à Marœuil, succéda au précédent, le 13 août de la même année, et l'évêque Asson (1) le

(1) Asson, né à Diéval, était archidiacre d'Ostrevent lorsqu'il fut élu évêque d'Arras en 1231. Il parvint à bannir du diocèse les Albigeois dont le

bénit le lendemain dans la chapelle de son palais. Il fit, l'année même de son élection, une transaction entre lui et ses religieux par l'entremise des abbés d'Arrouaise et d'Hénin-Liétard. Elle concerne l'emploi des revenus qui se percevaient aux villages de Vendin et de Wingles, lesquels devaient servir à la nourriture et au vêtement des religieux. Il y est fait mention des saignées périodiques (1) et de la réunion des

---

nombre augmentait d'une manière alarmante, et en convertit plusieurs par ses prédications et ses bons exemples ; il autorisa l'établissement des Dominicains d'Arras et de Douai, assista, en 1237, avec Pierre, évêque de Térouanne, à la translation des reliques de saint Bertin, et mourut le 27 mars 1245.

(1) La saignée périodique était usitée dans presque tous les monastères d'hommes et de femmes au moyen âge. Un règlement de saint Louis fixe les six saignées des religieuses de Pontoise, à Noël, au mercredi des cendres, à Pâques, à la fête de saint Pierre, à la mi-août et à la Toussaint. Pontius, évêque d'Arras, rendit, en 1222, un décret concernant les Dames d'Etrun, par lequel il règle qu'il sera assigné dix livres parisis pour les quatre saignées générales. Il veut aussi que ces religieuses fassent usage du bain tous les quinze jours. « Deux choses, » disait saint Bernard, engagent à saigner, tantôt

chanoines de Marœuil, tant internes qu'externes, au jour de la dédicace de l'église du monastère et le lendemain de la fête de saint Amand, à l'effet de prononcer sur la réception des novices, tant chanoines que frères lais et sœurs converses. Enfin, il fut réglé dans ce concordat qu'une portion congrue de vingt livres parisis devait être payée par l'abbé à ceux des religieux qui exerçaient le ministère paroissial. L'infirmerie et l'hospice ou hôtellerie de la maison sont aussi l'objet de l'attention générale de la communauté : elle demande que l'abbé subvienne aux dépenses qu'exige la bonne tenue de ces établissements.

» c'est la qualité, tantôt c'est la quantité du sang. » L'usage continuel d'aliments maigres et surtout du poisson salé, devait contribuer à échauffer le sang. Tel fut probablement le motif qui porta les fondateurs des instituts monastiques à prescrire les saignées dont l'usage, d'ailleurs, était généralement beaucoup plus fréquent qu'aujourd'hui. Quant aux bains, il faut se souvenir qu'on ne portait point de linge dans les abbayes, et que c'était un usage presque général de se coucher avec ses habits. Aussi saint Augustin fait-il, dans sa règle, un article particulier touchant le bain.

On voit aussi par ce réglement que les religieux n'usaient d'aliments gras que par tolérance, et seulement sous le bon plaisir de leur supérieur. On ignore la date précise de la mort de l'abbé Michel, mais il est certain qu'il n'a gouverné le monastère que deux ans au plus.

CHAPITRE VIII.

—

Depuis Jean de Waignart 1246 jusqu'à Jacques du Fay 1290.

Jean de Waignart, né à Chauny, était chanoine régulier de l'abbaye de Falempin, diocèse de Tournai, quand il fut élu par le chapitre de Marœuil. C'était un homme d'une haute piété et qui devint cher aux religieux par la douceur de son caractère. Le seigneur de Miraumont donna, de son temps, une rente en grains à percevoir chaque année sur les moulins de ce village. L'abbé Waignart ne jouit que peu de temps de cette donation. Il mourut fort regretté le 16 février 1248. On l'inhuma devant le maître-autel.

Jacques de Dinant (1), évêque d'Arras, conseilla

(1) Cet évêque sacré à Rome en 1247, fit construire, à Arras, l'église de St.-Nicaise qu'il érigea en paroisse après avoir fait un démembrement de celle de St.-Nicolas-en-l'Atre (1254). Il assista au concile provincial de St.-Quentin en 1255, et à celui de Compiègne en 1257. Le 2 septembre de

à la communauté d'élire Everard Betel, né à Arras et religieux profès de Marœuil. Il le bénit dans la chapelle de son palais. Cet abbé ne se vit pas plus tôt en possession de sa nouvelle charge, qu'il secoua le joug des observances du cloître au mépris des conseils que lui donnaient les gens de bien. Il régna du reste peu de temps; car nous trouvons dans le Cartulaire du monastère un acte de 1249, duquel il résulte qu'il était déjà remplacé par le suivant.

Pierre, troisième du nom, dit de Abelaing. Le sire de Vendin-le-Vieil lui confirma la vente d'un manoir situé en ce lieu à charge d'un relief à chaque mutation d'abbé (1).

Jacques Ier, onzième abbé de Marœuil, fut nommé visiteur des maisons de l'ordre au chapitre général tenu à Arrouaise, en 1255, pour les abbayes de Sainte-Marie et de Saint-Wulmer de Boulogne, de Clairfaï, de Falempin et de Saint-Nicolas de Tournai.

---

cette année, il fut témoin de la translation du corps de saint Quentin qui fut faite en présence de saint Louis. La mort de Jacques de Dinant est indiquée au 17 avril 1259. Quelques-uns la placent en 1260.

(1) Cartulaire de Marœuil.

Un changement important dans le régime des religieux s'introduisit par suite de cette assemblée. Il y fut statué que tous les profès s'abstiendraient d'aliments gras depuis la saint Martin d'hiver jusqu'à Noël et depuis la septuagésime jusqu'à Pâques. Le pape Alexandre IV sanctionna cette résolution en 1257 en autorisant l'ordre entier à manger de la viande, dans les autres temps, trois jours par semaine, auxquels il sera permis d'ajouter ceux de la dédicace de l'église abbatiale, des fêtes de saint Augustin et du patron de chaque monastère.

Une mesure plus importante fut prise en même temps à l'égard de tout l'ordre d'Arrouaise, ce fut la suppression des converses. On a vu que la maison de Marœuil en recevait comme les autres monastères de cet institut, et qu'une colonie de ces sœurs occupait le prieuré de Soncamp. Il était, du reste, fort commun, jusqu'à la fin du treizième siècle, de voir des sœurs converses dans les abbayes d'hommes. La plupart étaient des filles de service occupées à soigner les bestiaux, à filer la laine ou le lin et à d'autres travaux manuels. Il y avait cependant parmi elles, d'après Dom Gosse, quelques personnes de condition qui se retiraient dans ces asiles; mais on

ne reconnaissait point entr'elles la distinction de dames de chœur et de converses. Cet auteur pense qu'elles n'avaient toutes qu'une même règle. Il y avait à leur tête une prieure. Ces filles, parmi lesquelles on admettait des veuves, portaient une tunique de serge, une pelisse de peau d'agneau ; un manteau et un voile pareillement garnis de peau d'agneau. Le scapulaire leur tenait lieu de surplis ou de rochet.

Il paraît que dans quelques monastères de l'ordre · notamment dans celui d'Hénin-Liétard, ces converses étaient tellement nombreuses au douzième siècle, que les chanoines de cette maison demandèrent et obtinrent qu'on en diminuât le nombre (1197) attendu qu'il leur était fort à charge. Les religieux de Cysoing formulèrent les mêmes plaintes, et s'adressèrent au saint siége qui les renvoya à Raoul de Neuville, évêque d'Arras, permettant à ce prélat d'ordonner ce qu'il jugerait plus convenable. « Nos chers fils et » religieux de Cysoing, écrit Innocent III à cet » évêque, nous ont représenté qu'il se trouve dans » leur maison de Beaurepaire, outre les chanoines » et les frères, une telle multitude de femmes, qu'ils » sont forcés de recevoir par les instances impor-

» tunes des princes, que les biens de ce prieuré ne » suffisent aucunement pour fournir à tant de bouches. L'évêque d'Arras statua donc par un décret daté de juin 1208, qu'on ne recevrait plus de converses dans cette maison jusqu'à ce que leur nombre fût réduit à douze. Jacques de Dinant supprima entièrement les converses de la congrégation d'Arrouaise dans toute l'étendue de son diocèse, en 1255, à charge de substituer un chanoine à deux sœurs. Cette décision fut sanctionnée l'année suivante dans un concile provincial tenu à St.-Quentin. Mais l'abbé Laurent, général d'Arrouaise, fit observer que la condition de substituer un chanoine à deux converses était trop onéreuse, attendu qu'elles étaient fort nombreuses dans quelques maisons de l'ordre; et que, d'ailleurs, il n'y avait eu, en faveur de ces filles, que des fondations très-peu importantes. L'affaire fut portée en 1257, au concile de Compiégne, où l'archevêque de Reims, Thomas de Beaumetz, fils de Gilles de Beaumetz, châtelain de Bapaume, et l'évêque d'Arras furent nommés commissaires et firent décider la suppression pure et simple des religieuses arroasiennes. Le pape Alexandre IV souscrivit à cette mesure par une bulle du 25 juin de la même année. On trouve

dans le Cartulaire de Marœuil les lettres par lesquelles l'archevêque de Reims et l'évêque d'Arras décident qu'à l'avenir on ne remplacera plus les converses qui viendront à décéder.

On ignore l'époque précise de la mort de l'abbé de Marœuil Jacques Ier. Les auteurs du *Gallia christiana* lui donnent un successeur en 1260 dont ils n'ont pu découvrir le nom et qu'ils désignent par l'initiale R. Raissius, dans le Trésor des Reliques de Belgique, place en 1261 l'envoi fait au monastère de l'un des corps des compagnes de sainte Ursule, sans faire mention de l'abbé qui régnait alors.

Pierre, abbé de Marœuil, est nommé dans les actes du chapitre général tenu à Arrouaise en 1264. Il n'existe aucun titre émané de ce prélat dans le Cartulaire, et nous ne le trouvons point dans les divers catalogues que nous avons consultés.

M. le chanoine Théry cite dans son Répertoire du chapitre d'Arras, une bulle du pape Grégoire X de 1271, par laquelle le doyen et deux chanoines de Laon sont délégués pour connaître de la cause d'appel au saint siège contre l'évêque d'Arras (1) pour

---

(1) Pierre deuxième du nom, né à Noyon, fut

avoir bénit l'abbé de Marœuil hors de l'église cathédrale sans le consentement des chanoines. Il est présumable qu'il s'agissait de Jean Brochart que nous ferons succéder au précédent vers cette époque. L'officialité de Reims le contraignit par jugement à prêter au chapitre, dans l'église de Notre-Dame d'Arras, le serment de *révérence et obédience* auquel les abbés et abbesses du diocèse étaient tenus lors de leur avénement. L'abbé Brochart fit, en 1278, une commutation de quelques biens avec Etienne de Fermont (1), abbé du Mont-St.-Eloi, du consente-

---

nommé évêque d'Arras en 1259. On le prouve par une lettre qu'il écrivit à saint Louis pour le prier de faire restituer à son église des biens usurpés. Il donna à son chapitre une mitre précieuse, un reliquaire d'argent et fit une fondation pour assurer à perpétuité le placement d'un cierge allumé devant le maître-autel de son église cathédrale. Il admit à Arras les Carmes et les Trinitaires, et s'occupa activement, avec l'archevêque de Reims et ses comprovinciaux, de la canonisation du roi saint Louis. Accablé par l'âge et les infirmités, il obtint, avec beaucoup de peine, sa démission et se retira dans l'abbaye du Mont-St.-Eloi où il mourut le 5 septembre 1280.

(1) Ce prélat, qui était docteur en Théologie,

ment de l'évêque d'Arras. Il prit, en 1282, ainsi que toute sa communauté, l'engagement de célébrer, à perpétuité, l'anniversaire de ce prélat et celui de Robert, son oncle, doyen de la cathédrale. Il conclut, en 1287, un accord avec l'abbé d'Hénin-Liétard

---

aimait les gens de lettres et encourageait les hautes études. Il fit subir à plusieurs de ses religieux les épreuves du doctorat, notamment à Servais qui devint son successeur; assista en 1274 au deuxième concile général de Lyon, et refusa l'évêché d'Arras après la démission de Pierre deuxième du nom. Ce fut lui qui fit ceindre de murs le vaste parc de l'abbaye. On cultivait alors avec succès la vigne au Mont-St.-Eloi : car, Nicolas de Condé, qui avait épousé Catherine de Carency, prenait dans ce monastère le vin nécessaire à sa consommation durant le séjour qu'il faisait au château de ce lieu. On le voit par un acte de 1286 passé entre ce seigneur et l'abbé Etienne de Fermont. Il reconnaît que cette fourniture s'accorde par pure grace et que le prélat demeure libre de la refuser quand bon lui semblera. L'abbé Doresmieux fait remarquer dans son intéressante chronique, qu'alors la rasière de blé valait quatre sous, l'avoine un sou neuf deniers et un chapon huit deniers.

Etienne de Fermont mourut, selon les auteurs du *Gallia christiana*, le 15 mars 1291.

et tous deux avec plusieurs autres prélats, assistèrent à Arras à la translation de la Sainte-Manne dans une nouvelle châsse.

A cette époque, comme le fait remarquer l'historien d'Arrouaise, on cessa de recevoir à Marœuil comme dans les autres maisons de l'Institut, le même nombre de frères convers et cette mesure fit naître la nécessité d'affermer les terres. Les évêques s'en plaignirent dans divers conciles provinciaux. Jusqu'alors, les religieux avaient amélioré le sol et triplé ses produits partout où ils s'étaient établis. Ils avaient défriché les bois qui couvraient en grande partie le pays que nous habitons, et desséché nos marais. C'était donc là une grave atteinte portée aux progrès jusqu'alors croissants de l'agriculture.

CHAPITRE IX.

—

Depuis Jacques du Fay 1290 jusqu'à Robert Leroy vers 1500.

Jacques du Fay ou de Bray avait succédé au précédent en 1290 comme on le voit par un acte d'aliénation qu'il fit en faveur d'un habitant de Gosnay. (1)

L'histoire de Marœuil est d'une stérilité complète depuis cette époque jusqu'en 1380. Les prélats qui succédèrent à Jacques du Fay furent Gilles qu'on trouve cité dans un titre de 1300. Viennent ensuite Antoine de Longville ou d'Alongneville, Antoine de Caverne, Eustache de Risto, François de Bécourt, Jean Chevalier, Gérard, Hugues, Nicolas.

Ces abbés vécurent dans des temps malheureux durant lesquels, il ne fut guère possible de demeurer en communauté ; les religieux se virent contraints de se disperser, et il n'est point, dès lors, étonnant

(1) Cartulaire de Marœuil.

qu'ils n'aient pu s'occuper de l'administration de leurs biens et du maintien de la discipline monastique. L'abbaye de Marœuil dut être plusieurs fois envahie par les armées, peut-être même fut-elle réduite en cendres durant cette période de près d'un siècle. Voici du reste, un résumé très-succinct de ce qui se passa alors dans la province d'Artois et principalement aux environs d'Arras.

Robert II, comte d'Artois, ayant été tué, en 1302, à la bataille de Courtrai, Mahaut, sa fille, devint héritière de ce pays, où les Flamands firent aussitôt irruption et mirent tout à feu et à sang. Le comte de Namur établit ses quartiers au Mont-St.-Eloi. Le roi de France Philippe-le-Bel, humilié de cette défaite, ordonna des taxes extraordinaires et bientôt quatre-vingt mille hommes vinrent camper sous les murs d'Arras. L'Artois eut à supporter tous les malheurs de la guerre. Quatre-vingts villages détruits par le feu, réduisirent, dit Hennebert, la contrée des Atrébates en solitude. Après une trêve qui ne dura que peu de mois, le roi de France descendit en Flandre à la tête de soixante-deux mille hommes, et une horrible dévastation eut lieu depuis Arras jusqu'à Labassée. La défaite des Flamands à

Mons-en-Pevèle, fut suivie d'un traité de paix par lequel on réunit à la France presque toute la Flandre wallonne, c'est-à-dire, Lille, Douai, Orchies, Béthune et les autres places situées en deça de la Lys.

Les plaies faites au pays étaient à peine cicatrisées lorsqu'en 1314 les hostilités recommencèrent entre la France et Robert comte de Flandre. On n'avait rien récolté cette année là à cause de l'intempérie des saisons ; la misère fut donc extrême, et elle engendra une peste qui mit le comble à la désolation de la contrée.

Des dissensions intestines vinrent ajouter à ce déplorable état de choses : Mahaut, comtesse d'Artois, avait porté atteinte aux priviléges de la province. Elle s'aliéna, par suite, une partie de la noblesse et des troubles éclatèrent. Le roi de France, Louis X, ayant inutilement tenté d'apaiser les séditieux, se vit contraint de les réduire par la force. Les uns furent bannis du royaume, d'autres tués ou brûlés dans leurs châteaux. (1316)

La peste affligea de nouveau le pays en 1321.

L'insoumission des Flamands ralluma le feu de la guerre en 1328. Une armée considérable vint envahir Arras et ses alentours au mois de juillet, et les mois-

sons furent détruites, à cette occasion, sur divers points de la province. Tels furent les préludes de la fameuse bataille de Cassel, où Philippe VI, après avoir vaillamment payé de sa personne, soigna les blessés sur le champ de bataille pendant quatre jours.

Après la mort de Mahaut, comtesse d'Artois, en 1329, le comté échut à Jeanne de Bourgogne; mais Robert, comte de Beaumont, qui n'avait cessé de prétendre à ce comté, durant tout le règne de Mahaut, outré de s'en voir frustré, alla se jeter dans les bras de l'Angleterre. Il parut, en 1339, à la tête d'une armée de quarante mille hommes, causa dans le pays de graves désordres, particulièrement dans le baillage de Bapaume, et fit mettre le feu à plusieurs bourgs et villages. Telle fut l'origine de nos funestes dissensions avec les Anglais, lesquelles durèrent plus d'un siècle et dont nos pères eurent tant à souffrir.

Ces premiers désastres furent suivis d'une peste, qui sévit, en 1342, avec une telle violence, qu'à peine trouvait-on moyen de faire enterrer les morts. Des villes entières et un grand nombre de villages furent entièrement dépeuplés.

Après la funeste journée de Crécy, (1346) l'armée

française se retira aux environs d'Arras où elle fit un long séjour et causa une extrême pénurie. Ce malheureux état de choses s'accrut deux ans après, par la peste qui désola l'Europe entière.

Par suite de tant de calamités, l'ignorance devint le partage de toutes les classes de la société. Ce fut à tel point, dit l'abbé Doresmieux, qu'à grand'peine se trouvait-il un homme qui sût apprendre aux enfants leurs rudiments et les premiers commencements de la grammaire.

En 1356, on imposa les abbayes, les prieurés et tous les bénéfices ecclésiastiques pour la rançon du roi Jean fait prisonnier à la bataille de Poitiers.

Le roi d'Angleterre, Edouard III, ayant débarqué le 30 octobre 1359, amenant une flotte de mille vaisseaux, divisa en trois corps son armée qui était de cent mille hommes. Le duc de Lancastre commença par ravager une partie de l'Artois et vint au Mont-St.-Éloi où il passa quatre jours durant lesquels ses troupes se mirent à piller aux environs. De son côté, Edouard alla investir la ville de Reims ayant la folle prétention de s'y faire sacrer roi de France. Les ravages qui se commirent à cette occasion furent tels qu'il se passa trois ans sans qu'il fût possible de rien récolter.

Par suite du traité de Brétigny (1360) il y eut trève d'hostilités dans le pays pendant quelques années. Mais la guerre s'étant de nouveau déclarée entre la France et l'Angleterre en 1368, Robert Knolles ravagea d'abord le comté de Fauquembergue, se porta devant Térouanne qu'il n'osa attaquer, traversa le comté de St.-Pol, vint incendier les banlieues d'Arras, prit ensuite ses quartiers au Mont-St.-Éloi. C'était au mois de juillet et ses gens détruisirent toutes les récoltes. Il fallut une levée considérable d'argent pour l'éloigner du pays.

Trois ans plus tard, le duc de Lancastre traversa l'Artois avec quarante mille hommes en plein mois d'août, fit un séjour de plusieurs semaines au Mont-St.-Éloi, et causa des maux incroyables ainsi que l'armée française qui le suivait.

A Nicolas Hustin succéda Jean Oudoul qui fut le vingt-quatrième abbé de Marœuil. Il en est fait mention dans le Cartulaire de l'abbaye au onze février 1387.

On le trouve remplacé en 1410 par Etienne de Vienne. Cet abbé agrandit par des achats contractés en 1416 et 1418, le refuge qu'il avait fallu se créer dans la ville d'Arras pendant les guerres du quatorzième siècle.

Jean Oudoul avait été chanoine régulier du Mont-

St.-Eloi et receveur de ce monastère. On ignore l'époque de sa mort.

Ses successeurs, Pierre de Marchiennes, Renauld et Robert n'ont laissé à la postérité aucun acte de leur administration. On trouve dans le catalogue des doyens de la cathédrale d'Arras, que l'un d'eux vint prêter dans l'église de Notre-Dame, le serment accoutumé, après avoir reçu dans la chapelle de l'évêque la bénédiction abbatiale. Ce fut, selon le père Ignace, en 1431.

Une autre prestation de serment eut lieu d'après le chanoine Théry en 1443. Elle nous paraît relative à l'avènement de Gilles Legrand, qui fit établir, en 1445, de nouvelles stalles dans le chœur de son église et répara le maître-autel. Il se trouvait à Arrouaise en 1457, lorsque Jean Bréton, l'un de ses religieux, nommé abbé d'Hénin-Liétard, prêta serment au général. (1)

---

(1) L'abbé d'Arrouaise avait le droit d'assister aux élections qui se faisaient dans les monastères de la dépendance de sa congrégation. Les circonstances n'avaient point permis qu'il fût convoqué à Hénin-Liétard. Le nouvel élu Jean Bréton se rendit donc à Arrouaise pour obtenir la levée de cette irrégularité. « Ce fut là, dit Dom Gosse, dans la salle abbatiale,

Thomas premier du nom et Vallerand succédèrent au précédent. Le monastère essuya de nouveaux désastres durant le règne de ces abbés. Les troupes de Louis XI pénétrèrent en Artois au mois de juin 1475 et s'avancèrent sous les murs d'Arras, tandis que le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, était occupé au siège de Nuits. Les villages de Dainville, Habarcq, Duisans, le Pont-d'Ugy, Marœuil et autres lieux voisins devinrent la proie des flammes. (1) L'ar-mée se faisait suivre d'une foule de gens munis de fauciles et de fléaux qui sciaient et battaient les grains, puis les transportaient en France.

L'année suivante, le duc de Bourgogne ordonna la levée d'un impôt extraordinaire qui contraignit les

---

» qu'en présence de l'abbé de Marœuil, Gilles Le-
» grand, de Jean, abbé de Clairfaï, de Gilles Pris-
» santier, ancien abbé d'Arrouaise et de plusieurs
» témoins, il amenda sa faute, la tête découverte
» en mettant la manche de son surplis dans les
» mains du général. Celui-ci lui enjoignit de faire
» dans l'année le pélerinage de Notre-Dame d'E-
» querchin, et de célébrer aussi dans l'année, à
» Hénin-Liétard, pour les fondateurs et bienfaiteurs
» de l'abbaye d'Arrouaise, l'office des morts avec
» les absoutes et la messe. »

(1) Journal de Jean Robert, religieux de St.-Vaast.

propriétaires d'aliéner une partie de leurs biens. (1)

Ce duc étant mort le 4 janvier 1477, dans les plaines de Nancy, Louis XI dirigea aussitôt son armée vers le nord de la France. Elle vint camper à Doullens, et ce fut de là qu'il envoya sommer Arras de se rendre. Des conférences eurent lieu au Mont-St.-Éloi, où Jean de la Vaquerie, conseiller pensionnaire de la ville d'Arras, répliqua à Philippe de Commynes que cette ville et tout le comté d'Artois appartenaient de plein droit à Marie de Bourgogne et demanda le maintien de la trève signée entre Louis XI et Charles-le-Téméraire. L'assemblée se sépara sans rien conclure; mais on apprit bientôt que le roi de France voulait réunir à sa couronne tout l'héritage de l'infortuné duc de Bourgogne. Cette nouvelle répandit l'effroi dans la ville et ses environs : (2) il fut tel que le chapitre se retira dans les endroits les plus cachés de la cathédrale, probablement dans les cryptes dont les derniers débris viennent d'être déblayés du sol qu'occupait cette ancienne basilique.

---

(1) Chroniques de Doresmieux.

(2) Les sièges d'Arras, par M. Ach. d'Héricourt, page 69.

Les habitants des campagnes se réfugiaient avec leurs bestiaux et ce qu'ils avaient d... cieux dans les souterrains qui ont reten... *muches* et qu'on découvre encore assez ... dans les villages de Picardie et d'Artois. » ces profondes carrières, dit dom Gos... » partie de nos ancêtres se sont long-tem... » tandis que les troupes anglaises, flam... » çaises ou bourguignones, saccageaient ... » et brûlaient tout ce qui se présentait sur la ... » ficie. Il existe à Vaux une de ces *muches* ... » l'air d'un hameau. On y voit des habitation... » parées par des galeries, des étables, des écu... » un puits. » Les souterrains d'Ervillers prése... ces dispositions. Ils ont été explorés par plus... antiquaires, et nous savons qu'on y retrouve traces incontestables du séjour d'hommes et d'... maux.

Louis XI s'empara d'Arras au mois de mars 14... et quitta cette ville peu de temps après pour fai... conquête de celle d'Hesdin. Ce fut là qu'il fit me...

---

(1) Histoire d'Arrouaise, chap. XVII, p. 243.

mort les députés arrageois qui avaient été envoyés
rs Marie, duchesse de Bourgogne, et qui furent
Pont-à-Vendin. (1) Irrité de cette cruelle
Arras se révolta et le roi quitta Hesdin
ettre. Il signala son retour par de nom-
ces, et s'étant logé dans la Cité qui lui
fidèle, il entreprit le siége de la ville
avec une grande vigueur. Après la red-
a place, plusieurs personnes devinrent
ctimes de la vengeance de ce prince. Quel-
religieux de St.-Vaast subirent la peine de
Ce n'était là que le prélude de plus grands
urs. Un jour que Louis XI comptait surprendre
e de Douai, les Arrageois en avertirent les
siens et le projet échoua. Ce fut alors que ce
outré de colère prit le parti extrême de chas-
e la ville et de la cité tous les habitants ; puis
na l'ordre d'y envoyer des colons de tous les
s de la France et changea le nom d'Arras en
de *Franchise*. (1481)

est aisé d'apprécier combien fut grande la mi-

(1) Voyez Histoire de sainte Berthe, p. 63.

sère du pays sous un tel ordre de choses. Il avait été ravagé en 1479 par les troupes victorieuses de l'archiduc Maximilien après la bataille d'Enguinegatte. Le blé fut très-rare l'année suivante, et la peste vint ajouter à tous les maux qu'enduraient les populations. Cependant Charles VIII, voulant réparer, du moins en partie, les désastres causés par son père, rappela les anciens habitants de la ville d'Arras et déchargea l'Artois de tout impôt durant l'espace de six ans. (1) Quoiqu'il en soit, la domination française était odieuse au pays et notamment à la capitale de la province. Jean Lemaire dit Grisart, zélé partisan de la maison de Bourgogne, conçut le hardi projet de rendre à Arras ses anciens princes. Il fit fabriquer des fausses clés, au moyen desquelles, aidé de quelques confidents, il ménagea, le 5 novembre 1492, l'introduction dans la ville d'un corps de Bourguignons qui contraignit la garnison française de se rendre. « Il fut réglé le len- » demain, dit M. Harbaville, (2) que la ville paierait

---

(1) Chronique de Doresmieux.
(2) Mémorial historique, t. Ier. page 88.

» aux troupes trois mois de solde pour éviter le
» pillage. Mais la lenteur du recouvrement de cette
» taxe irrita les Lansquenets, cette milice indisci-
» plinée se livra à tous les désordres, commit tous
» les excès; le clergé fut en butte à ses rapines, le
» vénérable évêque Pierre de Ranchicourt (1) fut
» incarcéré, maltraité et mis à rançon. Il fut forcé
» de se retirer à Douai pour éviter de nouvelles vio-
» lences. L'archiduc Maximilien mit un terme à ces
» scènes affligeantes en changeant la garnison. »

---

(1) Ce prélat, était fils de Jean, seigneur de Ranchicourt. Il fut protonotaire apostolique du nombre des participants aux droits attachés à cet office, chancelier de l'église cathédrale d'Amiens, chanoine théologal de celle de Cambrai et archidiacre de Valenciennes. Nommé à l'évêché d'Arras en 1462 pour succéder à Jean Geoffroy, il se fit sacrer à Rome par le pape Pie II. Ce pieux et zélé pontife consacra, en 1473, l'église paroissiale de Ranchicourt qu'il avait fait bâtir, et célébra avec une grande pompe, la dédicace de son église cathédrale, le 7 juillet 1484. Il administra le diocèse avec une rare sagesse au milieu des guerres et des calamités de tous genres qui l'affligèrent durant son épiscopat. Il donna à son église une statue d'argent de l'apôtre saint Pierre et mourut en 1499 le 26 août.

Nos campagnes furent ravagées à cette occasion. Voici ce qu'on lit dans une chronique du prieuré d'Aubigny, « Parce que les Wallons et les Allemands » de la garnison d'Arras n'estaient payés de leur solde, » ils pillaient tous les bestiaux des bourgs circon- » voisins. Si furent lesdits Allemands au bourg d'Au- » bigny, et comme les habitants s'estaient retirés » en l'église pour la conservation de leurs personnes » et meubles : ils furent assaillis de coups de canon » qui firent ouverture. Mais par les mérites de saint » Kilien, iceux Allemands furent frappés d'aveugle- » ment, tellement que ne sachant par où entrer, ils » retournèrent sans rien emporter. »

CHAPITRE X.

Depuis Robert Leroy vers 1500, jusqu'à Pierre Leroy 1656.

On ignore l'époque précise de l'avènement de Robert Leroy; mais on sait qu'il était fils du meunier de Marœuil. Cet abbé profita des années de calme que procura la paix pour faire sortir le monastère de ses ruines; il y réunit les religieux et fit placer dans l'église tout ce qui était nécessaire au service divin. Sous le règne de cet abbé, en 1504, le tonnerre tomba le même jour sur dix-sept églises des diocèses d'Arras, de Cambrai et de Tournai. Un tremblement de terre, qui dura, dit la chronique, l'espace d'un *Ave Maria*, eut lieu en même temps et causa l'ébranlement d'un grand nombre d'édifices. La gelée fut telle en 1513 que de lourdes voitures circulaient sur la Meuse : les mers de Flandre furent couvertes d'énormes glaçons. En 1520, l'empereur Charles-Quint défendit aux congrégations religieuses d'acquérir aucun immeuble sans son autorisation.

L'évêque d'Arras, Pierre de Ranchicourt, avait restauré le château de Marœuil; ses successeurs y résidèrent dans la suite. Nous voyons qu'Eustache de Croï (1) abondonna aux religieux le pré dit de Ste.-Bertille à l'extrémité duquel est la fontaine où les pélerins vont puiser de l'eau pour les maux d'yeux. Ce prélat fonda deux obits dans l'église abbatiale. L'abbé Leroy mourut en 1525.

On lui donna pour successeur Jean de Bucquoy. Aucun évènement relatif à Marœuil ne nous est révélé pendant le règne de cet abbé qui cessa de vivre

(1) Il était fils de Philippe de Croï comte de Rœux et de Lamberte de Brimeux. Ce prélat prit possession de l'évêché d'Arras, par procureur, le 17 avril 1524. Il présenta à l'empereur Charles-Quint une requête au nom du clergé, de la noblesse et du peuple d'Artois, pour obtenir la confirmation de l'immunité dont cette province avait joui jusqu'alors par l'autorité des rois de France, savoir, l'exemption des réserves apostoliques, des grâces expectatives. L'empereur entérina cette requête. Eustache de Croï assista au sacre de Robert de Bergues, coadjuteur de Liége, son parent. Il mourut, en 1538, au château de Marœuil, âgé seulement de 33 ans. Son corps fut inhumé dans l'église Notre-Dame de St.-Omer et son cœur dans la cathédrale d'Arras.

en 1533. Mais la guerre qui s'était déclarée en 1521 entre François Ier et Charles-Quint, avait causé la ruine de l'abbaye d'Arrouaise et rendu impossible la tenue des assemblées générales de la congrégation. (1) Si bien que les divers monastères de cet institut tendaient à s'isoler de la maison mère. Sous Jean de Bucquoy, la province d'Artois cessa de relever de la couronne de France par suite du traité de Cambrai en 1529.

Paschase ou Pasquier Crestel, trente quatrième abbé de Marœuil, prit part au mouvement qui se fit sentir au seizième siècle pour la renaissance des arts et s'imposa de grands sacrifices pour l'ornementation de son église.

François Ier ayant rompu en 1536, la paix de Cambrai, ses troupes se répandirent aux environs d'Arras où elles se livrèrent au pillage ; mais l'armée impériale les poursuivit jusques vers St.-Pol.

La sécheresse devint telle en 1540 que le lit de la Scarpe fut mis entièrement à sec. Il en fut de même

---

(1) L'armée française avait pénétré en Artois, par Bapaume, que le comte de St.-Pol réduisit en cendres ainsi qu'un grand nombre de villages environnants.

de la Lys et de plusieurs autres rivières de Flandre et d'Artois. Il y eut par suite rareté de céréales ; mais on récolta beaucoup de vins, qui prirent le nom de *vins rôtis*. (1)

L'abbé Crestel eut pour coadjuteur, en 1548, (2) dom Jean Brassart et mourut trois ans après. Ce dernier lui succéda, en vertu de son brevet de coadjuteur et cessa de vivre deux ans après. (1553) La guerre entre la France et l'Espagne était devenue plus flagrante que jamais. Les villes de Térouanne et d'Hesdin venaient d'être ruinées de fond en comble par l'armée victorieuse de Charles-Quint. La misère du peuple, celle même des abbayes les plus riches, étaient à leur comble.

Nicolas Liétard fut appelé à diriger le monastère dans ces tristes conjonctures. A peine était-il installé en 1554, que Jean de Conteville, seigneur de Willebon, pénétra dans les cantons voisins d'Arras à la tête de dix mille hommes. L'abbaye et le village du Mont-St.-Eloi furent incendiés à cette occasion.

(1) Chronique de Doresmieux.
(2) Archives départementales du Pas-de-Calais.

Mais ce fut surtout à Aubigny que ce chef se montra cruel. A son approche, les habitants et les religieux qui desservaient le prieuré s'étaient retirés dans les bois d'Ulhain, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux, et revinrent quand ils surent que les troupes s'étaient éloignées. Mais Willebon, retournant peu après pour enlever une cloche qu'il avait fait briser et placer provisoirement dans le jardin du prieuré, vit l'un de ses officiers étendu mort d'un coup de mousquet qui était parti du clocher. Aussitôt il fit braquer ses canons sur la tour, et contraignit ceux qui s'y étaient renfermés de se rendre à discrétion. Ils furent sur le champ massacrés de sang froid au nombre de vingt-sept. Parmi eux se trouvait deux chanoines réguliers du Mont-St.-Eloi et un prêtre séculier. On mit ensuite le feu à l'église, aux bâtiments du prieuré et aux maisons du bourg sans qu'aucune fût épargnée. (1)

En 1557, ces mêmes cantons furent une seconde fois ravagés après la prise de Lens par l'armée française sous les ordres de l'amiral de Coligny : cette fois, on ne se borna plus à piller et à incendier les ab-

(1) Chronique de Doresmieux.

bayes, on s'empara des religieux pour les soumettre ensuite à une rançon ; ceux de St.-Eloi furent saisis et emmenés captifs. Ces désastres furent suivis d'une peste qui mit le comble à la désolation de la province. (1)

Cependant les religieux de Marœuil cherchaient des consolations dans les œuvres de la piété, car, ce fut vers cette époque qu'ils obtinrent de Philippe II roi d'Espagne, l'autorisation d'ériger dans leur église une confrérie du saint Sacrement.

La congrégation d'Arrouaise se trouva éteinte sous l'abbé Liétard. Outre l'impossibilité où l'on s'était trouvé, depuis plus d'un siècle, de tenir régulièrement au chef-lieu les chapitres généraux, il intervint un notable changement dans la manière de procéder aux élections, auxquelles le général avait droit d'assister d'après les constitutions. Le gouvernement espagnol s'était fait autoriser à pourvoir à tous les bénéfices ecclésiastiques des Pays-Bas. « Comme à » nous, comme comte d'Artois, est-il dit dans la » plupart des brevets émanés de Philippe II, affiert

(1) Chronique de Doresmieux.

» et appartient d'avoir songneux regard que les pré-
» latures, abbayes, prévotez, doyennez, priorez et
» autres dignitez estant en notre dit pays et comté
» d'Artois, soient pourvus de gens catholiques, de
» bonne vie et conversation, principalement en ce
» temps si dangereux, pour entretenir et conserver
» iceux en bonne et chrétienne religion, comme
» aussi ci-devant par feu de louable mémoire le pape
» Léon X de ce nom, avait été spécialement con-
» senti et accordé à feu de très-heureuse et recom-
» mandée mémoire, l'empereur, mon seigneur et
» très-aimé père, à qui Dieu fasse miséricorde; et
» il soit qu'estant naguère advenu le trespas de votre
» dernier abbé, par lequel la dignité abbatiale est
» présentement vacante, nous ayons fait prendre in-
» formation sur la qualité idonéité, vie et conversa-
» tion du religieux illecq, ensemble d'autres monas-
» tères, et comme ensuivant icelle information,
» entre autres nous a été fait rapport du sens, pru-
» dence, régulière, bonne et catholique vie et con-
» versation de vénérable personne N. Savoir vous
» faisons que nous, ayant regard aux causes des-
» susdites, vous consentons et requérons que pro-
» cédant à l'élection de votre nouveau et futur abbé,

» vous élisiez et acceptiez ledit N. comme personne
» à ce capable et à nous agréable. »

Il est évident que dès lors, les religieux n'avaient plus la liberté du choix dans leurs élections. Ce coup porté à l'ancienne juridiction du général d'Arrouaise, joint à la difficulté des temps, aux troubles de la guerre, à l'appauvrissement des communautés, qui la plupart avaient aliéné ou donné à baux emphithéotiques la plus notable partie de leurs biens. Ces causes, disons-nous, portèrent l'évêque d'Arras, François Richardot, (1) à soumettre à sa juridiction

---

(1) Cet illustre prélat naquit en 1507, à Moray, dans la Franche-Comté, d'une famille noble, qui comptait parmi ses alliés, des hommes distingués dans le ministère, la magistrature et les finances. Il entra fort jeune dans l'ordre des ermites de saint Augustin, qui avaient un établissement à Champlitte, près du lieu de sa naissance. Après une année de noviciat, on l'envoya à Paris où il suivit les cours de philosophie et de théologie. Il avait à peine vingt-deux ans quand ses supérieurs le chargèrent d'enseigner, à Tournai, la théologie; puis il revint à Paris, pour donner dans une maison de son ordre, des leçons d'Ecriture sainte. De là, il se rendit en Italie, où son esprit prenant un nouvel essor, il décela des talents supérieurs. Il y obtint du pape la

immédiate, toutes les maisons de l'ordre qui se trouvaient dans son diocèse. Cette soumission parut aux religieux d'autant plus naturelle, que leurs monastères, du moins pour la plupart, étaient placés d'a-

---

dispense de ses vœux de religion, avec la faculté de vivre sous l'habit séculier. Nommé chanoine de Besançon, d'après le vœu exprimé par le chapitre de la métropole, et sur la recommandation du cardinal de Granvelle, il s'appliqua à préserver le diocèse de l'invasion du protestantisme, et peu de jours se passaient, sans qu'il montât en chaire pour instruire le peuple et le prévenir contre les prestiges des novateurs. Le zèle qu'il déployait contre l'hérésie ne lui ôtait rien de l'extrême douceur qui faisait le fonds de son caractère et qui lui gagnait les cœurs de ceux mêmes dont il combattait les opinions. Ces travaux apostoliques et d'autres services signalés qu'il rendit au diocèse de Besançon, lui valurent d'en être nommé coadjuteur sous le titre d'évêque de Nicopolis.

Le cardinal de Granvelle l'appela à Arras en 1556 pour remplacer l'évêque de Salisbury qui remplissait pour lui, dans le diocèse, les fonctions épiscopales. Après l'érection de Malines en métropole, le cardinal en fut nommé le premier archevêque, et Richardot lui succéda sur le siège d'Arras. Car, Philippe II, roi d'Espagne, avait voulu qu'il y eût, dans les Pays-Bas, autant d'évêchés qu'il y avait de provinces. Le pape Paul IV érigea donc sur sa de-

près leur fondation, sous le patronage des ordinaires. L'évêque Richardot soumit l'abbaye d'Arrouaise elle-même, et plusieurs fois il en fit la visite.

---

mande, en 1559, trois archevêchés et quinze évêchés parmi lesquels on comprit St.-Omer et Ypres dont les territoires furent formés du démembrement de celui de Térouanne. Richardot prit possession du siége d'Arras par procureur en 1561, et fut le premier de nos évêques nommé par le souverain. Le chapitre n'eut plus, depuis ce temps, le moyen de protester, vu son droit d'élection, ni même la faculté d'élire le sujet nommé par le roi.

A peine Richardot fut-il installé qu'il sollicita vivement et obtint de Philippe II la création de l'Université de Douai. Il en fit lui-même l'ouverture en 1562, et nous avons les harangues qu'il prononça à cette occasion. Il voulut y enseigner lui-même, et il le fit avec tant d'éloquence et d'érudition que ses leçons attiraient un concours prodigieux d'auditeurs parmi lesquels on remarquait les hommes les plus distingués.

En 1563, il se rendit avec quelques membres de son chapitre au concile de Trente, où les légats du pape qui connoissaient son profond savoir et sa facilité d'élocution, le chargèrent de porter la parole dans la session du 11 novembre. Il rappela dans son discours l'objet et la base des études ecclésiastiques, et indiqua les moyens d'éteindre le foyer des disputes scholastiques.

Les dangers de la guerre avaient dispersé la plupart des religieux de la congrégation, et durant ces longs troubles, plusieurs s'étaient affiliés à d'autres

---

Il est difficile de représenter en détail tous les travaux qui partagèrent son épiscopat. Outre les fatigues auxquelles l'exposaient les visites fréquentes de son diocèse, il prêchait les dimanches et jours de fêtes, durant l'Avent et tout le Carême. La plupart de ses discours avaient pour objet des matières de controverse, afin de garantir son peuple de l'invasion protestante, et il convertit un grand nombre de sectaires.

Pendant qu'il prêchait à Armentières où il avait ramené à l'unité de la foi l'un des principaux chefs du parti réformé, un hérétique emporté déchargea contre lui un coup d'arme à feu. Il parut à peine s'apercevoir de cet attentat; l'auditoire seul en fut ému, et après qu'il eut exhorté les fidèles à s'apaiser, il continua son discours avec autant de force et de chaleur que s'il ne fût rien arrivé.

Maximilien de Bergues, archevêque de Cambrai, assembla, le 24 juin 1565, un concile provincial dans son église métropolitaine. Richardot y assista avec Gérard d'Haméricourt, évêque de St.-Omer, Antoine Havet, évêque de Namur, les abbés de toute la province, les prévôts des divers chapitres et plusieurs docteurs. On y reçut le concile de Trente et on y fit divers réglements dans le but de corriger les

ordres, ou avaient pris charge d'ames en divers lieux, d'autres s'étaient retirés dans leurs familles.

Le règne de Nicolas Liétard fut donc troublé par

---

abus et d'apaiser les points de controverse entre les protestants qui répandaient leurs nouvelles doctrines en Artois, dans la Flandre française et en Belgique. On a conservé les discours que l'évêque d'Arras prononça dans ce synode et à l'occasion de ceux qu'il tint dans son diocèse.

Chargé d'intercéder auprès du duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas espagnols, à l'effet de porter ce prince à mettre fin aux troubles qui désolaient la Flandre, il fut malheureux dans ses poursuites. Les hostilités continuèrent, la ville de Malines tomba entre les mains des rebelles, et l'évêque d'Arras se trouva avec celui de Namur au nombre des prisonniers. La liberté des deux prélats fut mise à un prix énorme; et Richardot refusa de donner les douze mille écus qu'on exigeait, aimant mieux rester sous le poids de ses chaînes que de donner un argent qu'il n'avait pas, ou qu'il aurait versé dans le sein des pauvres s'il l'avait eu dans ses coffres. « Mais la » Providence, ajoute ici Dom Berthod, prit elle-même » soin de ses intérêts, Malines échappa aux ennemis » un mois après qu'ils s'en furent emparés, et l'évêque » d'Arras recouvra sa liberté sans payer de rançon. »

Le jour où il revint dans sa ville épiscopale fut une véritable fête pour toutes les classes de cette

les luttes continuelles des gouvernements français et espagnol. Il faut y joindre les discordes causées en 1598 par les partisans du prince d'Orange qui mirent en péril la foi catholique. Car l'Artois déchiré

---

cité. La population se mit en mouvement pour le recevoir, et se livra à des jeux et à des plaisirs innocents. Richardot ne put voir sans attendrissement cette expression d'amour et de respect que son peuple fidèle lui donna dans ce jour de triomphe. Il fit son entrée à cheval comme il se pratiquait pour la prise de possession de l'évêché. Les chanoines, montés aussi sur des chevaux, allèrent à sa rencontre. Le reste du clergé vint le recevoir à la maison dite des *maillets* située en cité. On se rendit de là à la cathédrale en chantant le *Te Deum*.

Le pieux et savant prélat ne survécut que deux ans à cet événement. Dieu l'appela à lui le 26 août 1574, à l'âge de 67 ans. Il donna sa bibliothèque au chapitre, et à sa cathédrale un ornement en drap d'argent; plus deux épistolaires dont on se servait aux messes solennelles : les couvercles en étaient garnis de vermeil : on les voyait encore dans cette église au siècle dernier. Gazet ajoute qu'il fit décorer l'autel de la Ste.-Vierge *avec colonnes de cuivre exquisement ouvrées*. Peu d'années avant sa mort, la cathédrale avait été incendiée en partie par l'imprudence d'un plombier; il s'imposa de grands sacrifices pour la restauration de ce monument.

alors par des factions, vit ouvrir les prisons et dresser les échafauds. Les députés d'Artois, de Hainaut, de Lille, de Douai et Orchies se réunirent cette année au Mont-St.-Éloi où ils passèrent trois semaines aux dépens de l'abbaye. Leurs conférences eurent pour résultat de faire de communs efforts pour maintenir le pays dans la foi catholique et de rester sous la domination d'Espagne.

Thomas Jacquart était coadjuteur depuis 1586, (1) lorsqu'il succéda au précédent abbé en 1588. Le pays venait d'être affligé par une grande mortalité causée par un défaut de récoltes qui fut tel, qu'on échangeait trois livres de viande contre une de pain. Du reste, le pays jouit d'un peu de repos durant quelques années : mais il fut de nouveau troublé par la guerre qui éclata entre Philippe II roi d'Espagne et Henri IV, laquelle dura quatre ans (1594—1598) et causa en Artois de graves désastres. Le roi de France entreprit même de surprendre Arras en 1597; mais, « les habitants, dit M. d'Héricourt, (2) cou-
» rurent sur les remparts où déjà se trouvaient l'é-

(1) Archives départementales.
(2) Œuvre précitée, p. 146.

» vêque Matthieu Moullart et Charles de Longueval, » comte de Bucquoy. Ainsi encouragés, les bour- » geois repoussèrent les Français par de continuelles » décharges d'artillerie : car, à cette époque, les » remparts en étaient garnis, surtout ceux qui s'é- » tendaient de la porte St.-Michel à celle de Méau- » lens et ensuite jusqu'à la cité : d'ailleurs le roi » voyant qu'il était découvert, se retira aussitôt. Il » savait, en effet, que le cardinal Albert était dans » les environs à la tête de ses troupes, et il ne vou- » lait point tenter un siége dont l'issue était dou- » teuse. » On publia l'année suivante la paix de Vervins et de grandes réjouissances eurent lieu à cette occasion dans l'antique cité des Atrébates. Le dimanche sept juin, les fêtes commencèrent par une procession générale du saint Sacrement à laquelle furent portés les corps de saint Vaast, de saint Vindicien et de sainte Bertille. On y remarquait aussi la sainte Chandelle et plusieurs autres reliques. Les ossements de la sainte patronne de Marœuil et ceux de saint Vindicien avaient été transportés, à cause des malheurs du temps, de leurs monastères respectifs aux refuges que possédaient à Arras l'une et l'autre abbaye. Doresmieux nous donne une idée de cette

procession au chapitre V de sa vie de saint Vindicien. (1) « La châsse de notre saint patron, dit-il, était » portée par six religieux du Mont-St.-Eloi, revêtus » de riches dalmatiques accompagnés des serviteurs » de l'abbaye qui tenaient des flambeaux. L'abbé du » monastère, Adrien Duquesnoy, les suivait de près, » la mitre en tête et revêtu de ses ornements ponti- » ficaux. Quand le cortège fut arrivé à la cathédrale, » la châsse fut déposée sur un autel où bientôt le » peuple afflua pour venir la baiser et la vénérer. » Or les arquebusiers d'Arras qui reconnaissaient » saint Vindicien pour patron, avaient demandé aux » religieux la permission de porter son corps : mais » l'abbé et ses chanoines ne le jugèrent point à pro- » pos, craignant quelque tumulte à cette occasion. » Quoique leur demande eût été repoussée, ils vin- » rent néanmoins avec des flambeaux pour suivre le » corps et lui faire honneur. » (1)

Bonaventure Lefebvre, trente-huitième abbé, avait succédé à Thomas Jacquart depuis 1595. (2) Le conseil d'Artois rendit contre lui un jugement pour le contraindre de prêter au chapitre le serment ac-

---

(1) Voyez Acta S. S. Belgii, tom. V, p. 531.
(2) Archives départementales.

coutumé. On croit qu'il ne commença l'exercice de sa charge qu'en 1602, époque où nous le trouvons présent à la translation que fit l'abbé de St.-Vaast, Philippe de Caverel, du corps de saint Hadulphe de son ancien reliquaire dans une châsse d'argent. Il a laissé une relation manuscrite des miracles qui s'opérèrent de son temps au tombeau de sainte Bertille. Il cite, entre autres, une fille de Béthune, nommée Catherine Laurent, frappée d'une cécité complète et qui obtint une subite et parfaite guérison.

L'abbé Lefebvre mourut en 1622 et fut inhumé devant le siége abbatial de son église. Il avait pris en 1615 pour coadjuteur Jean Pailliart, chanoine régulier du prieuré de St.-André-les-Aire. Ce religieux lui succéda immédiatement et mit tout en œuvre pour faire revivre, parmi les moines, la discipline monastique. Contraint de faire un emprunt de 1400 florins, tant pour acquitter les dettes contractées durant les guerres précédentes que pour reconstruire le refuge d'Arras, (1626) il fit néanmoins régner un tel ordre dans ses recettes et dépenses, qu'il se trouva en mesure de rebâtir en 1633 le grand quartier de l'abbaye et la porte d'entrée. Il réforma la communauté; et, pour mieux

réussir dans ce pieux dessein, il établit le noviciat à Marœuil tandis que les profès continuèrent d'habiter le refuge d'Arras. Élu membre des États d'Artois, il devint l'ame des assemblées de la province et fut député ordinaire à la cour de Bruxelles pendant vingt-cinq ans. Le monastère serait devenu très-florissant sous son habile direction, si les malheurs de l'époque et surtout les désastres de la guerre n'étaient venus entraver son règne tout pacifique.

La récolte ayant presqu'entièrement manqué en 1631, l'abbé de Marœuil s'imposa, de concert avec les prélats des abbayes voisines, de grands sacrifices pour le soulagement des pauvres. Les chroniques du temps font remarquer que, quoiqu'on fût alors en paix, les militaires n'étant point soldés, parcouraient le pays et vivaient aux dépens du pauvre peuple des campagnes. En 1632, des troupes de bandits « entraient dans les métairies, attachant aux cheminées » les censiers et leurs femmes et les brûlant à petit » feu pour savoir où était leur argent. Aucun de ces » brûleurs furent appréhendés en Arras et Béthune » et punis exemplairement par supplices extraor» dinaires. »

Ce n'était là que le prélude de plus grands maux

qui devaient surgir par suite de la guerre qui commença en 1635, entre la France et l'Espagne, pour ne finir qu'en 1659. Le théâtre des événements se porta d'abord en Flandre, où les maréchaux de Châtillon et de Brézé, défirent le prince Thomas de Savoie, général de l'armée espagnole. (20 mai 1635)

L'année suivante, l'armée espagnole forte de quarante mille hommes et composée d'Allemands, de Hongrois et de Croates, pénétra en Picardie où ses excès furent tels qu'elle réduisit en cendres presque tout le pays en deçà de la Somme. Ce fut au point que, dans un grand nombre de villages, les terres ne purent être cultivées pendant plusieurs années. Pour se soustraire à la fureur des Croates, le peuple s'était retiré dans les villes ou dans les forêts. Au mois d'août, la peste sévit avec une telle intensité que, pour la distinguer des autres fléaux de ce genre, on la nomma la *grande contagion*. Elle dura près de quatorze mois; l'auteur des Annales de St.-Omer estime à seize mille la perte que fit cette ville et les villages voisins. Il suffit d'ouvrir l'épitaphier de d'Aubrometz pour apprécier le nombre de victimes que ce fléau du ciel vint frapper à Arras.

En 1638, la ville de St.-Omer est assiégée par

le maréchal de Chatillon, mais il se voit contraint de renoncer à cette entreprise. L'année suivante, le maréchal de la Meilleraie est plus heureux devant Hesdin : cette place se rend le 30 juin.

La ville d'Arras fut investie le 13 juin 1640 (1) et dès le lendemain on travailla à la circonvallation. Le maréchal de la Meilleraie établit ses quartiers vers Vitry et les maréchaux de Chaulnes et de Chatillon se portèrent à Bray, entre Ecoivres et Marœuil. Le comte de Rantzau plaça son quartier général à Wailly. Les habitants des campagnes furent forcés d'aider les pionniers à creuser les lignes qui furent achevées en cinq jours. Le conseil d'Artois, de concert avec les magistrats d'Arras, prit la résolution de détruire les faubourgs et de faire sortir de la ville les bouches inutiles. Tel fut le zèle des assiégés, unanimement dévoués à la domination d'Espagne, qu'on n'en entendit aucun se plaindre des travaux auxquels on les soumit pour la défense de la place. Il n'en fut point de même de la garnison

(1) Nous empruntons à M. le comte d'Héricourt le résumé qui va suivre sur le siège d'Arras en 1640.

qui n'entreprenait rien sans exiger de l'argent. Plusieurs sorties eurent lieu et le général Lamboi qui commandait pour les Espagnols, inquiéta fort les assiégeants. De son côté le prince Ferdinand d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, prit la résolution de forcer les retranchements français avec une armée de trente mille hommes. Mais il fut résolu d'affamer plutôt les ennemis dans leur camp en coupant les passages aux convois. L'armée française souffrit, en effet, considérablement de la disette : les soldats étaient réduits à se nourrir d'épis de blé qu'ils grillaient au feu, et d'orge bouillie. Toutefois, de Saint-Preuil, gouverneur de Doullens, parvint à procurer quelques secours inespérés.

La tranchée fut ouverte le 4 juillet, et, malgré une sortie des assiégés, on ne put empêcher l'avancement des lignes. La désolation commença à pénétrer dans la ville, et en même temps la discorde augmenta entre les bourgeois et les soldats de la garnison. Quatre batteries qui tiraient sans cesse, étaient dirigées sur les monuments les plus élevés. Le beffroi eut beaucoup à souffrir, et la nef de la chapelle de la sainte Chandelle bâtie sur la Petite Place, fut renversée.

Une nouvelle sortie eut lieu le 30 où les bourgeois firent des prodiges de valeur, et ne se retirèrent qu'après avoir fait essuyer une assez forte perte aux assiégeants. La famine d'ailleurs commençait à se faire sentir pour la seconde fois dans le camp français, et l'on attendait impatiemment un nouveau convoi de Doullens, lorsque les Espagnols vinrent attaquer les lignes. Leur infanterie fit paraître une grande énergie, mais les Français, de leur côté, se défendirent courageusement, et les honneurs de cette action furent pour le maréchal de Châtillon.

Le lendemain, les trois maréchaux qui dirigeaient le siége firent sommer les habitants de se rendre, mais ils refusèrent de capituler. Le 6 août, on fit jouer une mine vers la porte de St.-Nicolas et elle ouvrit une brèche où pouvaient monter quarante hommes de front. Alors une députation composée de douze gentilshommes engagea le magistrat à accepter une capitulation honorable plutôt que d'être réduit aux plus fâcheuses extrémités. Rien ne fut décidé. Cependant deux jours après, l'effroi se répandit dans la ville, et une nouvelle députation composée de quelques membres pris dans le conseil d'Artois et le magistrat se rendit près du commandant de la place

O'neil, pour lui représenter qu'il fallait sauver les bourgeois et que l'intention du roi d'Espagne ne pouvait être de laisser mourir un aussi grand nombre de sujets fidèles dont le sang ne lui serait d'aucun avantage. Parmi les députés se trouvaient l'abbé de Marœuil et le prévôt de la cathédrale, de Laurétan, tous deux contribuèrent à hâter la demande de suspension d'armes à l'effet de méditer pendant vingt-quatre heures les articles de la capitulation. Plusieurs mines en effet, étaient prêtes à éclater et les remparts allaient s'écrouler sur divers points. Un tambour fut donc envoyé au maréchal de la Meilleraie. Tandis qu'on délibérait à l'abbaye de St.-Vaast sur la reddition de la place, les bourgeois se réunirent en tumulte, protestant qu'ils aimaient mieux mourir que d'abandonner ainsi la ville. Les femmes elles-mêmes s'écrièrent qu'elles étaient prêtes à combattre sur la brêche. L'abbé Pailliart crut devoir alors s'interposer entre le peuple, la noblesse et le magistrat, faisant observer qu'on devait avoir égard aux réclamations de la bourgeoisie qui se montrait prête à s'imposer tous les sacrifices. Il ne put être écouté.

Le 7 août 1640, on envoya des otages au maréchal de la Meilleraie et l'on s'occupa activement de

rédiger les articles de la capitulation. Ils furent signés le surlendemain à Blangy où était le quartier général du maréchal. La garnison fut conduite le 10 à Douai, et le duc de Chaulnes entra dans Arras à la tête de six régiments. On se dirigea vers la cathédrale où un *Te Deum* fut chanté par l'évêque d'Auxerre pour remercier Dieu de cette victoire. Le 19, l'abbé de Marœuil, Jérôme de Warlincourt, abbé du Mont-St.-Eloi et Jean Lemaire, abbé de Cercamp, se rendirent dans le grand réfectoire de l'abbaye de St.-Vaast pour prêter serment au gouvernement français au nom du chapitre de la cathédrale et de tous les monastères de la ville. Le conseil d'Artois, les élus, les officiers de la gouvernance, le magistrat et les principaux bourgeois jurèrent les mêmes promesses.

L'abbaye de Marœuil avait été entièrement ruinée pendant ce siége. L'abbé Pailliart s'occupa activement d'en relever les ruines; et il y parvint, du moins en partie, malgré les malheurs de l'époque; car la guerre continua d'être flagrante dans la province. La ville d'Aire fut prise et reprise en 1641, celle de Gravelines tomba au pouvoir des Français en 1644 et l'année suivante, Cassel, Mardick, Armentières, Béthune, Lillers et St.-Venant eurent le même sort.

En 1647, le maréchal de Gassion tenta inutilement de s'emparer de St.-Omer, et en 1648, la bataille de Lens engendra le trouble et une excessive misère dans les cantons voisins d'Arras. On conçoit aisément qu'une guerre aussi continue, durant laquelle outre les siéges des villes, on avait fait ceux de presque tous les châteaux fortifiés, et fourragé dans tous les villages et hameaux; on conçoit, disons-nous, qu'un pareil état de choses avait dû ruiner entièrement le pays, anéantir le commerce et l'industrie.

L'abbé Pailliart était donc parvenu néanmoins à rendre habitable la maison de Marœuil dès l'année 1649. Mais l'infortune semblait alors s'attacher comme une lèpre à ce malheureux monastère. Il avait fallu se borner à le couvrir d'abord de chaume. Un guetteur qui veillait au haut de la tour laissa tomber des étincelles sur le toit, et l'on vit en un instant s'allumer un vaste incendie qui détruisit en peu d'heures des bâtiments à peine sortis de leurs ruines.

Le prélat de Marœuil, forcé de se retirer dans le refuge avec le peu de religieux qui lui restaient, fut témoin, en 1654, du nouveau siége que subit la ville d'Arras. Les Espagnols, en effet, avaient profité des troubles de la *Fronde* pour recouvrer, en partie,

les pertes que la France leur avait fait essuyer. Ils savaient qu'Arras n'avait pu jusqu'alors s'attacher à ses nouveaux maîtres ; et, le 3 juillet, le prince de Condé vint former le blocus de cette place avec une armée forte de quarante-cinq mille hommes. Dès le 10 de ce mois les travaux de circonvallation furent terminés, et l'on ouvrit la tranchée le 15. Le vicomte de Turenne, chargé de secourir cette ville avec le maréchal de la Ferté, vint camper à Monchy-le-Preux. Outre les autres maux qu'Arras eut à supporter pendant ce siège, qui dura plus de six semaines, la peste y fit de terribles ravages. Enfin durant la nuit du 24 au 25 août, Turenne força les lignes des Espagnols, et contraignit le prince de Condé d'abandonner l'entreprise et de se retirer vers Cambrai. Le lendemain 26 août, le jeune roi Louis XIV fit son entrée dans la ville et logea pendant trois jours dans l'abbaye de St.-Vaast.

L'abbé Pailliart ne survécut que deux ans à peine à cet événement, il mourut à Arras, le 5 mai 1656 et fut inhumé dans la chapelle du refuge. On conservait son portrait à l'abbaye de Marœuil.

CHAPITRE XI.

—

Depuis Pierre Leroy 1656 jusqu'à la suppression du monastère en 1792.

Pierre Leroy, chanoine de St.-Victor de Paris, abbé du Mont-St.-Éloi depuis 1654, obtint de la reine Catherine de Médicis, par le crédit du cardinal Mazarin, un brevet daté du 20 juin 1556 (1) qui l'autorisait à tenir en commande l'abbaye de Marœuil. Neuf jours après, Philippe IV, roi d'Espagne, nomma à ce même bénéfice Nicolas de la Tour, chanoine régulier de l'abbaye de Cisoing. Mais comme Arras et ses dépendances appartenaient à la France par droit de conquête, il ne put se faire installer. Durant ce conflit, les vicaires-généraux du siége épiscopal vacant se chargèrent de la direction des religieux qui, du reste, étaient réduits au nombre de trois. (2)

---

(1) Archives départementales.
(2) Promenades archéologiques sur la Chaussée Brunehaut, par M. A. Terninck, p. 92.

En prenant possession du monastère, l'abbé du Mont-St.-Éloi avait promis d'en relever les ruines, mais il n'en fit rien. Après la paix des Pyrénées en 1659, Nicolas de la Tour fit valoir ses droits en vertu des clauses du traité qui concernaient les nominations aux bénéfices ecclésiastiques faites, durant la guerre, par la cour d'Espagne. Les procès mus entre les deux compétiteurs cessèrent en 1661, et l'abbé de la Tour se mit en possession régulière de l'abbaye. Il y rétablit la paix et les bonnes traditions religieuses, reçut plusieurs novices qu'il admit à la profession et qu'il anima d'un si bon esprit que quatre d'entre eux furent dans la suite appelés comme abbés dans diverses maisons de l'ordre. Nicolas de la Tour mourut au refuge d'Arras, le 5 mai 1667, à l'âge de 67 ans.

Il fut remplacé le 16 octobre suivant par le prieur du monastère Joseph du Houssoy, déjà cher aux religieux par les soins qu'il avait pris pour assurer la conservation des biens et des priviléges de l'abbaye. Aussi long-temps que sa santé put le permettre, il s'appliqua à la restauration du monastère, mais une longue maladie à laquelle il succomba, le 22 novembre 1675, l'empêcha de réaliser le projet qu'il

avait conçu de rétablir la communauté à Marœuil. Il y avait alors onze religieux.

Louis de Bresson, né à Lille, était receveur de l'abbaye lorsqu'il fut nommé par brevet de Louis XIV, le 7 Janvier 1676. L'année suivante, il prêta serment au chapitre d'Arras. Trois ans lui suffirent pour rendre habitable la maison de Marœuil, entièrement ruinée par la guerre et l'incendie. Il quitta donc, en 1679, le refuge d'Arras et se fixa dans le monastère avec sa communauté; mais cette année là même, un nouvel incendie causé par l'imprudence d'un domestique, endommagea les récentes constructions encore couvertes de chaume à l'exception, toutefois, du quartier destiné aux religieux. L'abbé Bresson trouva moyen de tout réparer, et s'occupa ensuite de la reconstruction de l'église.

Le refuge d'Arras fut aussi reconstruit en partie par les soins de cet abbé. C'est la façade qu'on voit aujourd'hui encore dans la rue du Vert-Soufflet.

En 1702, il demanda de concert avec les abbés d'Arrouaise, d'Hénin-Liétard, de Choques et de Doudeauville, la faculté de rétablir les assemblées générales au chef-lieu de l'ancienne congrégation, dans l'intérêt de la conservation de la discipline

monastique. Cette démarche, faite auprès du roi Louis XIV, demeura sans résultat. (1)

L'abbé de Bresson terminait, en 1709, les lieux claustraux, lorsque le 1er mars les alliés contre la France au sujet de la succession d'Espagne, étant venus incendier les faubourgs de Ronville et de Ste.-Catherine, il crut devoir transporter en toute hâte, au refuge, le corps de sainte Bertille, et s'y renfermer avec ses religieux. La disette qui eut lieu cette année occasionna une contribution en grains sur les abbayes. (2)

L'abbé de Bresson mourut au refuge d'Arras, le 26 octobre 1712; son corps fut transporté à Marœuil où on l'inhuma dans le chœur de son église du côté de l'évangile.

Bernard Vanakre, de Lille, prieur du monastère, devint le quarante-quatrième abbé de Marœuil par brevet de Louis XIV du 21 décembre 1712, (3) après avoir été unanimement élu par la communauté. Il mourut le 18 mars 1717, à l'âge de 60 ans. Son épitaphe qu'on lisait sur son tombeau dans l'église

(1) Histoire d'Arrouaise, page 531.
(2) Archives départementales.
(3) Ibidem.

abbatiale, rappelait sa charité envers les pauvres, sa profonde humilité, la douceur de son gouvernement, le zèle qu'il déployait pour procurer la gloire de Dieu, son assiduité aux offices du chœur, et son goût très-prononcé pour les observances régulières.

Charles Bayart, né à Camblain-l'Abbé, d'abord receveur, puis maître des novices, ensuite prieur du monastère, n'obtint du gouvernement que le 3 octobre 1718, ses provisions à l'effet de prendre possession de l'abbaye, quoiqu'il eût été canoniquement élu, immédiatement après la mort de son prédécesseur. Le duc d'Orléans, régent du royaume, prétendait nommer de plein droit, sans avoir égard aux clauses du traité des Pyrénées qui autorisaient les abbayes d'Artois à présenter au roi trois candidats en cas de vacance. Mais Louis XV devenu majeur, eut égard aux représentations des religieux ; et nomma Charles Bayart qui était l'un des trois élus. Il fut bénit à Arras, dans la chapelle de l'évêché, par François de Walbelle, évêque de St.-Omer.

Le souverain pontife lui accorda la faculté de porter la crosse et la mitre. Il était, en effet, le seul des abbés de la province qui ne jouît point de cet honneur.

Le nombre des religieux s'éleva de son temps à

dix-huit, y compris ceux qui desservaient les prieurés-cures de Noyelle-Godaut, de Sombrin, de Blavincourt et de Marœuil.

Ce prélat mourut au refuge d'Arras, le 18 juin 1743, (1) après avoir bien mérité de la communauté. Sous son administration, le monastère fut entièrement clos de murs; cette clôture qui existe encore en grande partie, renfermait au-delà de six hectares de terrain.

Le revenu net des biens fonds et dîmes n'excédait pas six mille livres à la mort de son prédécesseur; il les fit augmenter d'un tiers environ. Ce progrès dans les produits de l'agriculture provient évidemment de la paix dont jouit la province pendant le règne de cet abbé. Ces biens et dîmes tels que nous les trouvons analysés dans l'inventaire, produiraient actuellement plus de cent mille francs de revenu.

Le 11 juillet 1743, Vindicien Roussel abbé du Mont-St.-Eloi, de la Roque lieutenant du roi, et du Moulin procureur faisant par intérim les fonctions d'intendant d'Artois, se rendirent à Marœuil en qualité de commissaires pour présider aux élections. Dom Williard, né à Arras, prieur curé de Marœuil,

(1) Archives départementales.

eut la majorité des suffrages et fut agréé par Louis XV vers la fin du même mois. Il reçut en janvier 1744 la bénédiction abbatiale, dans la chapelle de l'évêché d'Arras, de Mgr Baglion de la Salle.

Élu la même année député ordinaire des Etats d'Artois, il fut envoyé en cour au mois de mars 1746 avec le vicomte de Fruges pour la noblesse, et Lagneau avocat pour le tiers état, à l'effet d'obtenir la fixation des limites de la province contre les fermiers généraux.

Nous n'avons pu découvrir la date précise de la mort de cet abbé; mais nous le trouvons remplacé le 23 janvier 1757 par Charles Blanchard, né à Arras et religieux profès de l'abbaye. Il ne reste que peu de documents sur son règne qui dura jusqu'en 1788. Il édifia, vers 1767, le quartier abbatial, aujourd'hui converti en maison de campagne.

Il fit procéder, en 1785, à l'ouverture de la châsse de sainte Bertille. M. Moreau de la Grave, docteur en théologie de l'Université de Toulouse, chanoine d'Arras, vicaire général et official du diocèse, se rendit à l'abbaye, accompagné de l'abbé Mercier, secrétaire général de l'évêché. Le procès-verbal de cette visite que nous avons sous les yeux, constate

qu'on a trouvé alors la charte rédigée en 1228, par Pontius évêque d'Arras, et que le reliquaire contenait le chef et les ossements de la sainte tels qu'ils se trouvaient énumérés dans cet acte. (1)

Le village de Marœuil a conservé le souvenir des vertus de l'abbé Blanchard. Il s'était acquis l'estime et la vénération des habitants au milieu desquels il opérait beaucoup de bien. Ce prélat mourut en janvier ou février 1788 dans un âge très-avancé.

Il eut pour successeur, Dom Eloi-Fidèle-Joseph Dorlencourt, qui fut le quarante-huitième et dernier abbé de Marœuil. Né à Anzin en 1750, d'une honnête famille de cultivateurs, l'abbé Dorlencourt se fit remarquer dès sa première jeunesse, par un goût prononcé pour l'étude et les exercices de piété. Il dut ces heureuses inclinations à la présence des pères jésuites qui avaient, dans le lieu de sa naissance, une maison de campagne. Après avoir reçu au sein de sa famille les premiers principes de la langue latine, il entra dans le collége que ces pères

---

(1) L'authenticité des reliques de sainte Bertille, fut reconnue de nouveau en 1835, le 15 septembre, par M. Herbet vicaire général d'Arras.

dirigeaient à Arras; et quand il eut terminé ses humanités, il se fit recevoir dans la maison de Marœuil. Ses directeurs remarquèrent en lui pendant le noviciat une grande douceur de caractère, et une parfaite rectitude de jugement; et, à peine, était-il profès, qu'il devint le modèle de la communauté. Les religieux jetèrent donc les yeux sur lui. Après le dépouillement du scrutin, sa surprise fut égale à sa douleur; car malgré l'unanimité des suffrages, il ne pouvait se consoler, prévoyant les difficultés sans nombre qu'il aurait à surmonter, à une époque où déjà l'horizon politique se chargeait de nuages qui, chaque jour, devenaient plus menaçants. Il fut bénit dans la cathédrale d'Arras par M. de Conzié. Cette solennité, la dernière de ce genre qui eut lieu dans l'antique basilique de Notre-Dame, se fit avec la plus grande pompe. Tous les prélats de la province avaient voulu y assister; on y compta onze mitres. Les notabilités civiles et militaires avaient aussi pris part cette cérémonie.

Son administration fut celle du meilleur et du plus tendre des pères. On racontait encore naguère, dans e village de Marœuil, des traits touchants de son inépuisable charité. C'est ici, disaient les anciens de

ce lieu, qu'il se promenait pour trouver occasion de distribuer ses aumônes aux indigents. Ce fut là qu'un jour il abandonna une partie de ses vêtements pour en couvrir un pauvre lazare. Les malheureux ne frappaient jamais en vain à la porte du monastère.

Malgré cette sorte de profusion à l'égard des pauvres, l'abbé Dorlencourt sut mettre tant d'ordre dans l'administration du temporel de sa maison, qu'il trouva moyen de faire quelques économies qui furent distribuées entre lui et ses religieux avant leur départ pour l'exil.

L'abbé de Marœuil avait continué de gouverner son monastère jusqu'en 1792, et quoique la terreur révolutionnaire se fît alors vivement sentir, on eut de la peine à lui persuader qu'il était signalé à la haine des sbires de cette époque, lui qui n'avait pris aucune part aux affaires politiques, s'occupant uniquement du régime intérieur de son monastère, et du soulagement des pauvres. Quoiqu'il en soit, on préparait à Arras son cachot, et l'on avisait aux moyens de se saisir de sa personne, lorsqu'un ange de charité, Mme Dubois de Fosseux, le fit prévenir en toute hâte qu'il était extrêmement urgent qu'il prît la fuite.

Il se dirigea alors vers Tournai ; de là il se rendit à Gand où un respectable négociant, M. Boulanger, lui procura la plus généreuse hospitalité. Toutefois, le chagrin qu'il éprouvait de se trouver isolé de ses frères et loin de son monastère; lui causa une maladie qui le mit aux portes du tombeau. A peine était-il rétabli, que le voisinage des armées françaises le contraignit de s'éloigner. Parvenu jusqu'à Hildesheim, il trouva un refuge dans la célèbre abbaye de Grandhof où l'abbé lui permit de porter les insignes de sa dignité. Cette gracieuse retraite que lui avait ménagée la Providence, lui procura l'occasion de lier connaissance avec plusieurs sommités du clergé français, notamment avec M. de Talleyrand-Périgord, depuis cardinal, et archevêque de Paris, M. l'évêque de Soissons et plusieurs autres dignitaires. Il eut la consolation de voir arriver dans ce monastère l'un de ses religieux, Dom Joseph Beaucourt, qui y reçut comme lui l'hospitalité.

L'abbé de Marœuil revint en France après le concordat, et se mit à la disposition de Mgr de la Tour-d'Auvergne-Lauraguais, récemment promu à l'évêché d'Arras. Il avait accepté la modeste succursale de Marœuil, dans le but de se rendre utile aux

habitants de cette commune qui n'avaient point cessé d'être chers à son cœur. M. l'abbé Dubois, vicaire-général du diocèse, lui fit observer que l'autorité supérieure ne pouvait souffrir qu'il exerçât les fonctions de desservant dans un lieu où il avait autrefois porté la mitre et la crosse. Marœuil d'ailleurs n'avait plus d'église ni de presbytère, et il a fallu, depuis, créer une habitation pour le curé dans l'une des bergeries de l'ancienne abbaye : ce local est devenu fort décent, il est vrai, mais on crut avec raison que l'abbé Dorlencourt ne pouvait l'habiter. Mgr l'évêque d'Arras le comprit parmi les chanoines honoraires, lorsqu'il créa le chapitre de sa cathédrale, le 30 octobre 1802; et le 20 février suivant, il le nomma chanoine titulaire. Le pieux abbé toujours dévoué d'esprit et de cœur aux intérêts spirituels des habitants de Marœuil, se rendait chaque année au milieu d'eux, aussi longtemps qu'il le put, pour entendre les confessions au temps de Pâques.

L'abbé Dorlencourt était l'un de ces hommes qui ne peuvent se soustraire à aucune fonction, quelque pénible qu'elle soit, quand il s'agit de prêter secours à l'humanité. Il y avait en lui quelque chose qui tenait de la charité de saint Vincent de Paul. Assuré-

ment, s'il est dans l'Eglise catholique un ministère qui coûte à la nature, c'est celui des prisons. Se trouver en présence du crime, presser une main qui a fait verser le sang; aller chercher au fond d'un cachot des malfaiteurs pour les ramener à Dieu, telle est la pénible mission d'un aumônier de nos maisons d'arrêt. Eh bien! l'abbé de Marœuil s'y dévoua tout entier. Les prisons d'Arras regorgeaient, sous l'empire, de détenus, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de déserteurs. Chaque jour il les visitait pour les encourager et les consoler. De concert avec Mlle d'Aix, qui après avoir été captive elle-même, pendant la révolution, se voua depuis, jusqu'à sa mort, à l'œuvre des prisons, il érigea une modeste chapelle où il célébrait la messe les jours de dimanche et de fêtes. Chaque fois, il adressait aux prisonniers une instruction qui s'accommodait à leur situation. Il procura, en outre, à côté de la chapelle, l'établissement d'une infirmerie, où les malades trouvaient, dans les froides et humides nuits d'hiver, un lit et du feu. C'était dans cette infirmerie que les condamnés à la peine capitale se disposaient au départ pour l'échafaud. C'était de là que le pieux aumônier partait avec eux pour les

accompagner jusqu'au lieu du supplice. Les habitants d'Arras se souviennent encore d'avoir vu plusieurs fois ce vénérable vieillard, luttant contre sa sensibilité naturelle, pour s'asseoir sur la fatale charette, à côté des condamnés, relever leur courage en leur montrant le crucifix et leur parlant du bonheur du ciel.

L'abbé Dorlencourt ne bornait point aux prisonniers les consolations de son ministère. Se faisant tout à tous à l'exemple du grand apôtre, il trouvait du temps pour s'occuper de la direction des personnes les plus recommandables de la ville, et d'un bon nombre de jeunes théologiens du grand séminaire. Ces derniers étaient ses enfants de prédilection. Quand ils étaient promus au sacerdoce, il ne laissait jamais s'éloigner de lui ceux surtout qui étaient moins favorisés de la fortune, sans leur donner quelque gage de son affection et de sa générosité.

Lorsqu'advint, en 1814, le gouvernement de la restauration, diverses personnes de tous les ordres reprirent les signes et emblêmes honorifiques de l'ancien régime. Le chapitre d'Arras réunissait alors quatre abbés réguliers, savoir : de Dommartin, de

Marchiennes, d'Eaucourt et de Marœuil. Ils obtinrent l'autorisation de reprendre la croix pectorale qu'ils n'avaient point osé porter sous l'empire. La révolution, en effet, avait bien pu anéantir nos anciens monastères; mais ses violences n'avaient pu s'étendre jusqu'à effacer l'espèce de caractère qu'avaient reçu les abbés dans leur bénédiction. Ces hommes vénérables reparurent donc, à la grande satisfaction du chapitre et des fidèles, avec la croix d'or pectorale et l'anneau abbatial.

Il est digne de remarque, que dans l'Eglise catholique, les honneurs et les distinctions viennent souvent trouver ceux qui ne les recherchent ni ne les désirent. L'abbé Dorlencourt qui se serait contenté de la succursale de Marœuil, vit venir à lui toutes les dignités capitulaires et diocésaines. Nommé successivement grand pénitencier, doyen du chapitre et vicaire général, il se montra toujours dans ces charges diverses, un homme de paix et de bon conseil.

En qualité de doyen du chapitre, il officiait à la cathédrale aux principales fêtes de l'année. On ne pouvait voir à l'autel ce beau vieillard, sans se sentir attendri et pénétré. Mais Dieu avait montré assez long-temps à la terre ce modèle des bons prêtres. Il

voulut l'appeler à lui sans lui faire subir les infirmités de la vieillesse. Trompé par son excellente santé, l'abbé de Marœuil ne se ressouvint plus de son âge de soixante-douze ans lorsqu'on lui proposa de faire une procession du saint Sacrement dans la paroisse d'Etrun, au fort de l'été et par une chaleur excessive. Il en ressentit une telle fatigue que, rentré à Arras, il se mit au lit pour ne plus se relever. Il mourut le 18 août 1822 après avoir reçu les sacrements de l'Eglise avec les marques de la piété la plus vive.

FIN.

TABLE.

INDEX.

Hommes, faits et lieux placés en note dans cet ouvrage.

